

Falicon

INFOS

Bulletin municipal
de la commune de Falicon



DECEMBRE 2024 > JUIN 2025

FALICON INFOS
Décembre 2024 >
Juin 2025

ÉDITEUR
Mairie de Falicon

DIRECTRICE DE LA
PUBLICATION
Anaïs TOSEL

RÉDACTION,
GRAPHISME, MAQUETTE
Mairie de Falicon
Service Communication
Fac Imprimeur

PHOTOS
Service Communication

PHOTO COUVERTURE
Griesmar Architectes

IMPRESSION
Fac Imprimeur

La Mairie et vous

Mairie de Falicon
3 Place Marcel Eusébi
06950 FALICON
04 92 07 92 70
contact@mairie-falicon.com

Ouvert au public du lundi au vendredi :
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Contact Maire : **06 22 43 61 52**

www.falicon.fr

Suivez-nous sur les réseaux :
  @mairiefalicon

et sur l'application :
Maires et Citoyens



Sommaire

- P. 4 Finances**
Aménagement du territoire - Visite au Parlement Européen - Commission Communale des Impôts Directs
- P. 8 Démocratie**
Droit à l'information des actes de la commune - Réorganisation de l'accueil à la mairie - La commune de Falicon et les réseaux sociaux
- P. 10 Nos quartiers**
Réunions de quartiers
- P. 13 Jeunesse**
Bilan des vacances d'hiver et de printemps 2025
- P. 14 Enfance**
Pourquoi le choix de la gestion de la future crèche en délégation de service public - Une journée citoyenne enrichissante pour les élèves de CM2 de l'école Jules Romains - École Jules Romains : une climatisation complète opérationnelle - Une journée dédiée à l'orientation et à l'accompagnement des jeunes - Projet de crèche : une nouvelle étape franchie
- P. 18 Culture**
Quand elles étaient petites filles - « La cérémonie particulière » - Soirée poétique et musicale - Atelier Bébés Lecteurs - Les événements de janvier 2025 - Rencontre littéraire avec Erik Loussouarn - Concert lyrique - Conférences - Une initiation artistique
- P. 24 Sécurité**
Nouveau Poste de Police - Sensibilisation aux risques majeurs à l'école de Falicon - Sécurité des écoliers - Système de télalerche - Sécurité et aménagements à Falicon
- P. 26 Solidarité**
Amitié Falicon Jébalé - Distribution des colis de Noël par le CCAS - Soirée santé
- P. 28 Festivités de Noël**
Les fêtes de Noël à Falicon - Cérémonie des voeux - Repas de fin d'année des aînés - Retour sur les festivités de Noël
- P. 32 Urbanisme**
Travaux carrefour entrée village - Réunion sur la sécurisation des falaises - La fibre sur Falicon - Rencontre avec les riverains du stade
- P. 34 Environnement**
A quoi servent les OLD ? - Nouvel arrêté préfectoral - Déchèterie métropolitaine - Loïc Frerejacques - Protection du Mont Chauve - Collecte des sapins de Noël - Cocottarium à Falicon - Falicon honorée à Marseille
- P. 40 Vie associative**
60 ans de l'ASF Falicon - Ambiance Irlandaise - Falicon en Scène récompensée - Loto de la Saint-Valentin - Cinéma senior - « Ca patine à Tokyo »
- P. 43 Sports**
Club de Ski - Trail Plaisir - Tennis à Falicon - Mounta Cala - Bâtons dynamiques
- P. 46 Mots de l'opposition**
- P. 48 Evènements**
Fête de l'œillet - Printemps des Poètes - Falicon Gaming Day - Opéra sous les étoiles - Fête de la Saint-Vincent
- P. 52 Commémorations**
- P. 55 Page communale**
Asphalt Drive Shop - Un service technique impliqué et dynamique
- P. 56 Le Carnet**

Édito



Chères Faliconnaises, chers Faliconnais,

C'est toujours un honneur, mais aussi une responsabilité exigeante, que d'exercer la fonction de Maire de notre village de Falicon. Je mesure chaque jour la confiance que vous m'avez accordée, et je sais que notre époque, marquée par la rapidité des opinions et parfois par des jugements hâtifs – notamment sur les réseaux sociaux –, exige de la clarté, de la détermination et une action publique à la hauteur des attentes de toutes et tous.

Je tiens à le redire avec force : mon engagement, c'est l'intérêt général de Falicon et de ses habitants. Je respecte toutes les voix, mais c'est par les canaux officiels, par le dialogue et par l'action que nous construisons ensemble l'avenir de notre commune. Être élu, ce n'est pas commenter, c'est agir. Et c'est ce que nous faisons, avec rigueur, courage et fidélité à Falicon.

Falicon avance parce qu'il sait allier tradition et modernité, patrimoine et innovation, cadre de vie et dynamisme. Mon rôle est de veiller à cet équilibre sans jamais céder à la facilité des polémiques ou aux effets d'annonce. L'intérêt général est notre priorité, mais nous comprenons que cela peut parfois nécessiter des compromis qui affectent les intérêts spécifiques de certains. Sachez que je résiste aux pressions avec constance, honnêteté et détermination.

Depuis le début de ce mandat, j'ai choisi de guider l'action de l'équipe municipale autour de trois valeurs fondamentales : la proximité, la transparence et la solidarité. Ces valeurs, nous les traduisons chaque jour en actes concrets, pour renforcer notre vivre-ensemble et préparer l'avenir.

Ensemble, nous avons déjà accompli beaucoup :

- La rénovation de nos espaces publics, pour embellir notre village et le rendre toujours plus accueillant.
- Le soutien constant à notre école et à nos familles, avec notamment l'installation de la climatisation, l'accompagnement au voyage ou sorties scolaires et au projets pédagogiques.
- La création d'une crèche municipale, pour répondre aux besoins des jeunes parents et soutenir la natalité.
- La vente d'un terrain communal pour plus d'un million d'euros, permettant de concrétiser le projet de nos médecins faliconnais, de renforcer l'accès aux soins pour tous et à terme désendetter la commune.
- L'inauguration d'un poulailler communal
- De nouveaux locaux pour la police municipale, symboles d'une commune active et tournée vers ses habitants.
- De nombreuses avancées pour la prise en charge administrative de sécurisation de nos routes et de nos falaises, pour garantir la sécurité de chacun.
- Redessiner l'entrée du village, pour une image moderne et attractive de Falicon.
- Le lancement du projet de création d'un nouveau clos de boules, d'un city stade, d'une maison des associations, pour favoriser les rencontres, le sport et la vie associative.
- Une gestion budgétaire rigoureuse, qui nous a permis de baisser à nouveau les impôts locaux, tout en maintenant la qualité de nos services publics.

Nous avons aussi à cœur de rassembler toutes les générations, à travers des projets culturels, conviviaux et solidaires, parce que Falicon est une commune où il fait bon vivre, à tout âge.

Ces réalisations sont le fruit d'un travail collectif, mené avec vous, pour Falicon. Elles témoignent de notre volonté de respecter nos engagements de campagne et de préparer sereinement l'avenir.

Falicon a besoin d'un cap clair et d'une énergie positive. C'est pourquoi, avec toute l'équipe municipale, nous donnons le meilleur de nous-mêmes, chaque jour, pour servir notre commune et ses habitants.

Mon engagement reste inchangé : œuvrer avec sincérité et détermination pour Falicon, pour que notre village continue de rayonner et de progresser.

Je compte sur votre confiance et sur votre participation pour poursuivre cette dynamique. Ensemble, construisons l'avenir de Falicon.

Avec toute ma confiance et mon amitié républicaine,

Anaïs Tosel
Maire de Falicon

VIVRE À FALICON

- Faciliter l'accès au village : rénover les escaliers, consultation publique sur la borne.
- Agrandir les points de collecte des déchets afin de les rendre plus sécurisés, propres et accessibles.
- Étendre les horaires d'ouverture de La Poste.
- Soutien aux commerces de proximité et aux activités économiques locales en développant le circuit court (artisanat, agriculture, entreprise...).
- Valoriser et prendre en compte les quartiers en favorisant le développement et la coopération avec tous les acteurs du village (associations, comité des fêtes, association des parents d'élèves...).
- Impulser un vivre-ensemble par des événements peu coûteux (concours sportifs, jeux, animations...) et faire de la fête des voisins un réel événement annuel au sein des quartiers.
- Supprimer la place réservée au Maire au sein du village pour la transformer en dépose-minute.
- Création d'un onglet co-voiturage sur le site de la Mairie.
- Favoriser la mise en place de la fibre et des bornes "hotspot WIFI"

EDUCATION & CULTURE

- Mise en place d'un soutien scolaire pour nos collégiens et lycéens.
- Parfaire le projet de la nouvelle école : l'engager dans le programme international "éco-école". (potager pédagogique, compost, tri des déchets, campagne anti-gaspillage...).
- Faire de la future bibliothèque une médiathèque dynamique qui abrira un espace d'expression artistique et culturelle.
- Développer des partenariats avec les institutions culturelles voisines (Conservatoire, musées...).
- Création d'un Conseil Municipal des jeunes.
- Revoir le contrat de la cantine pour favoriser les repas locaux cuisinés sur place.
- Faire du jumelage un réel projet pédagogique.
- Privilégier l'accès à l'art par la création d'un espace d'expression et d'exposition temporaire (résidence d'artistes, ateliers d'écritures...).
- Développer le rayonnement culturel de Falicon en valorisant son patrimoine et son Histoire.

FINANCES

- Dès notre arrivée à la mairie, lancement d'un audit financier.
- Garantir la transparence des comptes: accessibilité sur le site internet de la mairie, note d'information annuelle sur la gestion des comptes aux habitants et réunions publiques.
- Garantir le désendettement en réduisant les engagements fonciers et en stoppant les acquisitions et préemptions immobilières inutiles.
- Consultation publique systématique et obligatoire pour les investissements et projets importants.

SÉCURITÉ

- Les postes du policier municipal et de l'ASVP seront maintenus.
- Déployer et informer les faliconnais sur l'utilisation du réseau Voisins Vigilants.
- Rendre opérationnel le réseau de caméras existant de jour comme de nuit.
- Dans le cadre du Plan Communal de Sécurité : renforcer la communication sur les conduites en cas d'alerte, mise en place d'un signal d'alerte à la population.
- Protection des personnes fragiles et vulnérables (plan canicule, alerte rouge...).

Action réalisée

Action en cours

ENVIRONNEMENT & URBANISME

- Création en partenariat avec la métropole d'un trottoir sur le tracé Village - Aire Saint-Michel.
- Sécurisation, avec la métropole, des abords de route dangereux (trottoirs en mauvais état, grillages, murs de pierres sèches...) et réaménagement des chemins communaux.
- Application stricte des règles d'urbanisme dans un but d'égalité et de sécurité.
- Création d'un service gratuit de ramassage des déchets verts et extension des horaires d'ouverture de la benne à déchets verts. Mise à disposition d'un broyeur.
- Impulser une nouvelle dynamique vers les énergies renouvelables.
- Lancer une campagne de reboisement du Mont-Chauve.
- Garantir la propreté de la voirie en positionnant la mairie comme vrai relais vers la métropole.
- Création de zones de cultures partagées afin de limiter la bétonisation.
- Engager la commune dans le label "territoire durable" de la région PACA.

VIE ASSOCIATIVE & SPORTIVE

- Mettre au devis la création d'un gymnase dans le futur complexe scolaire.
- Transformer la cour des maternelles en terrain multisports.
- Création d'un partenariat entre la commune et le CMCAS.
- Soutenir, maintenir et encourager toutes les associations sportives de Falicon.
- Créer de nouvelles disciplines sportives aux couleurs de Falicon.
- Soutenir et accompagner la vie associative faliconnaise par la création d'une Maison des Associations qui sera inscrite dans le réseau national des Maisons des Associations.
- Promouvoir le Comité des Fêtes afin d'encourager l'investissement des habitants et revaloriser les fêtes du village.
- Favoriser les activités sportives libres (vélo, skateboard, parcours santé, course à pied...).

D'UNE GÉNÉRATION À L'AUTRE

- Création d'une micro-crèche Montessori.
- Remettre en place le Repas des Aînés.
- Mise en place d'une réelle permanence d'aide aux démarches administratives et sociales.
- Organisation "d'Ateliers Mémoire" en partenariat avec le SIVOM.
- Favoriser le lien intergénérationnel par l'entraide, la solidarité et des activités sportives, manuelles ou culturelles

DÉMOCRATIE & COMMUNICATION

- Charger un élu de la démocratie participative locale, et un autre de la médiation, mise en place d'un cahier de doléances.
- Mettre en place des élus de terrain. Chaque quartier bénéficiera d'un élu référent.
- Rétablir les relations de travail et partenariats avec les villages voisins.
- Création de trois conseils consultatifs : conseils des Aînés, des Jeunes, des Associations.
- Organisation régulière de réunions publiques sur les projets, enjeux et réalisations de la municipalité.
- Création de comités de quartier pour être au plus près de vos préoccupations.
- Améliorer l'accessibilité en ligne des comptes, des investissements, des appels d'offres, des décisions...

Aménagement du territoire

Nous vous informons que Madame la Maire a officiellement signé la promesse unilatérale de vente du Clos des Boules pour un montant de 1 175 000 €

Un nouveau clos est actuellement à l'étude sur le site de la villa dite « Bottin », afin de préserver cet esprit de convivialité et de rencontre cher aux Faliconnais.

Ce moment revêtait une dimension particulière pour Anaïs Tosel, diplômée notaire et ancienne professionnelle du secteur, ayant exercé pendant plus de dix ans dans un office notarial. Elle a exprimé une certaine émotion à l'idée de signer cet acte en tant que représentante de la commune, à titre personnel comme professionnel.

Cette démarche s'inscrit dans une gestion rigoureuse et transparente du foncier communal.

Par ailleurs, un pôle de santé accompagné de logements verra le jour à l'emplacement du clos actuel. Ce pôle est porté et géré par les médecins généralistes de Falicon, pour renforcer l'offre de soins de proximité dans notre commune.



Madame le Maire de Falicon en visite au Parlement européen

Dans le cadre du suivi des projets en cours de la commune, Madame le Maire de Falicon s'est rendue récemment au Parlement européen, accompagnée de sa première adjointe.

Cette visite officielle a été l'occasion de rencontrer le député européen représentant notre circonscription, afin d'échanger autour des dispositifs de financement et des subventions européennes pouvant accompagner les initiatives locales.

Au-delà des aspects techniques, cette entrevue s'est déroulée dans un climat chaleureux et ouvert, propice à un dialogue constructif.

Madame le Maire a souligné l'importance de maintenir des liens étroits avec les instances européennes afin de garantir un accompagnement efficace des projets locaux.





Commission Communale des Impôts Directs : une réunion annuelle sous le signe de la transparence

Le 20 mars dernier, comme chaque année, s'est tenue la Commission Communale des Impôts Directs (CCID) de Falicon. Cette instance locale joue un rôle consultatif important dans la gestion fiscale de la commune, notamment en matière de fiscalité foncière.

Composée de citoyens volontaires et d'élus municipaux, la commission a examiné différents points relatifs à l'évolution des bases d'imposition sur la commune.

À cette occasion, la municipalité a rappelé que Falicon a baissé, pour la deuxième année consécutive, le taux communal de l'impôt foncier, témoignant d'une volonté politique de modération fiscale tout en maintenant un niveau de services satisfaisant pour les administrés.

Cette démarche s'inscrit dans une logique de gestion responsable et transparente des finances locales, tout en associant les citoyens aux réflexions sur les enjeux fiscaux qui les concernent directement.



Droit à l'information des actes de la commune

Il nous tient particulièrement à cœur d'être au plus près de vous et de communiquer le plus largement possible sur nos actions, afin notamment d'animer une vie citoyenne participative et active.

Nous vous rappelons qu'au-delà de la communication réglementaire par voie d'affichage, nous nous servons des réseaux officiels de la Mairie pour faciliter votre information :

- Maires et citoyens
- Instagram : mairie de Falicon
- Facebook : mairie de Falicon

Néanmoins, nous tenons à vous indiquer que le compte Mairie est destiné à informer sur les actualités de la commune et à informer les administrés, et non à alimenter des polémiques politiques.

Ainsi, il n'y a pas de réponse aux attaques par la voix de la mairie, non par passivité, mais uniquement par devoir de neutralité — un principe important qui doit être respecté.

Nous prenons également plaisir à venir à votre rencontre lors des réunions de quartiers, qui nous permettent de construire ensemble l'aménagement de votre quartier et de préserver ou améliorer votre qualité de vie.

Demandes abusives et impacts sur le fonctionnement

Nous avons pu constater une multiplication des demandes sur des sujets divers et variés et les agents communaux sont parfois en grande difficulté pour répondre à cette surcharge de travail. Il s'en est suivi les plaintes, insinuations de censure et calomnies sur les réseaux sociaux. Aussi, nous rappelons que l'administration n'est pas tenue de donner suite aux demandes abusives, notamment par leur nombre ou leur caractère répétitif ou systématique. Il est jugé à cet égard que « revêt un caractère abusif la demande qui a pour objet de perturber le bon fonctionnement de l'administration sollicitée (CE, 10e – 9e chambres réunies, 14/11/2018, n° 420055).

Notre engagement d'information : Nous restons néanmoins attentifs à diffuser autant que possible toutes les informations utiles aux administrés, par l'intermédiaire des différents médias sociaux et de la version papier du Bulletin Municipal Falicon Infos. Nous rappelons également que tous les anciens exemplaires restent disponibles en version numérique sur le site de la commune :

<https://www.falicon.fr/bulletin-municipal/>

Réorganisation de l'accueil à la mairie

Courant mars dernier, l'accueil de la mairie de Falicon a été réorganisé afin d'accompagner l'évolution des missions internes et d'optimiser le fonctionnement des services administratifs.

Dans ce cadre, Madame Christine Canavese a intégré l'espace d'accueil, où elle s'est vu confier davantage de responsabilités administratives.

Cette réorganisation vise à mieux répondre aux besoins des administrés, tout en valorisant les compétences des agents municipaux.

Cette nouvelle configuration permet d'assurer un accueil plus fluide et plus polyvalent, en cohérence avec les objectifs d'efficacité et de proximité portés par l'équipe municipale.



La commune de Falicon et les réseaux sociaux

Comme vous pouvez le constater, diverses pages sur les réseaux sociaux émergent et mentionnent le nom de « Falicon » : « Falicon news » ; « Falicon actualités »...



Que vous ayez rejoint ces pages ou qu'une « invitation » à les rejoindre vous ait été transmise, il est important de faire un point et de distinguer les pages officielles de celles qui ne le sont pas.

En effet, les diverses pages suivies par les Faliconnais peuvent créer une forme de confusion concernant les annonces « non officielles » qui y sont faites.

Vous pouvez également être tenté de relayer des informations importantes, voire urgentes, sur ces pages « non officielles » et qui, de ce fait, ne seraient pas transmises à la mairie et, par conséquent, aux services ayant la compétence d'y répondre.

Voici un récapitulatif des pages officielles de Falicon :

Facebook : Mairie de Falicon

Il s'agit de la page officielle de la mairie de Falicon. Cette page est institutionnelle. Elle est administrée par le service de communication de la mairie de votre commune.

Instagram : Mairie de Falicon

Compte officiel de la mairie de Falicon, vous y trouverez toutes les actualités de votre commune.

Maire et citoyens : Falicon

Vous y trouverez toutes les actualités et les actions en lien avec votre commune. C'est également un lieu d'échanges avec vos élus.

Vous pouvez télécharger directement l'application sur votre mobile pour bénéficier d'une visibilité quotidienne de nos actions.

De nouvelles pages à suivre :

Par-delà les pages officielles et institutionnelles de la mairie de Falicon, notre équipe municipale de la majorité est heureuse de vous présenter de nouvelles pages à suivre et vous propose une immersion journalière au cœur de nos actions sur le terrain.

Nous vous invitons à nous rejoindre sur ces pages qui seront quotidiennement alimentées par les actualités et les réalisations sur votre commune.

Nous comptons sur votre participation dans les échanges afin d'œuvrer à vos côtés pour la douceur de la vie de notre commune et pour que nous puissions répondre à vos attentes avec proximité et bienveillance.

Facebook : Majorité municipale de Falicon

Instagram : Majorité municipale de Falicon

A plaisir d'échanger « officiellement » avec vous.

Aude GIUGLARIS, Conseillère municipale déléguée aux affaires juridiques et à la démocratie.

avocat@audegiuglaris.fr

a.giuglaris@mairie-falicon.com



Réunions de quartiers

Comme chaque année, les élus de vos quartiers se sont déplacés à votre rencontre afin de travailler ensemble à l'amélioration de notre cadre de vie. De nombreux aménagements ont déjà été mis en place depuis le début du mandat, notamment pour la sécurité routière. Voici le compte rendu succinct de ce qui a été discuté par quartier.

Nous vous remercions sincèrement pour votre participation citoyenne active et vos idées riches et cohérentes. Nous avons déjà fait un premier point avec la Métropole Nice Côte d'Azur, compétente sur de nombreuses de vos préoccupations : voirie, locaux poubelles, bus...



Pour le village, l'Esquié, chemin Vieux, route de Saint-Sébastien et ses domaines :

- Prise en compte par la Métropole de l'affaissement de la route de la Baudrane.
- Vitesse des véhicules dans la montée, épingle devant l'école.
- Reprises des difficultés juridiques liées à la création du Domaine San Sebastian il y a un peu plus de 20 ans.
- Demande de caméra aux Filagnes.
- Explication sur les causes nécessaires au déménagement du poste de police et du nouveau local.
- Problème lié au parking avec présence de jeunes la nuit. La Métropole doit prendre en charge la gestion de ce parking. Nous devons vérifier la lumière qui semble déréglée.
- Repousser le panneau 30 à l'épingle à cheveux aux Filagnes et refaire la peinture en ligne continue suivant cette zone.
- Remontée de difficultés de manœuvre liées au nouveau chauffeur de bus JCA. Ligne d'Azur va effectuer un contrôle. Demande de faire remonter à la Métropole le respect des horaires de bus et l'arrêt au cœur du village.
- Local poubelles au centre du village, changer de place l'arrêt de bus. Un devis a été demandé par la mairie de Falicon pour un montant de 11 000 euros.
- Demander aux riverains de la route de l'Aire Saint-Michel et Saint-Sébastien de procéder à l'élagage des branches qui obligent les camions et bus à se déporter.
- Stationnement Stade : les riverains sont inquiets du manque de place. Madame le Maire les a rencontrés suite à la réunion pour discuter également du projet du City Stade.
- Demande d'enlever le premier poteau électrique chemin Vieux. Madame le Maire confirme que cela sera fait dans le cadre du réaménagement du rond-point de l'Iera.
- Présentation et discussion autour du nouveau carrefour. Validation des plans et du projet par les personnes présentes.
- Projet crèche : présentation et discussion.
- Chemin des Écoliers trop pentu, revoir les marches.
- Demande de régler le problème des motos/trial/VTT qui passent par le sentier descendant à Saint-André-de-la-Roche.

Quartier de Rimiez, Lombardie et Serena :

- Échange autour de l'utilisation du carrefour de l'Aire Saint-Michel, diagnostic voirie à faire avec l'idée de redessiner le rond-point.
- Annonce du refus du radar par la préfecture pour la 2e fois à cause du coût.
- Demande de rajout d'un container chemin Lombardie supérieure et à ce que la Métropole nettoie les locaux poubelles plus régulièrement.
- Concernant l'adressage, il est demandé que la Lombardie supérieure se nomme « chemin Henri Marcé Bessi », peintre faliconnais.
- Relancer la ville de Nice pour le terrain sans maître qui se situe au niveau des bassins de Rimiez et les erreurs niçoises figurant au cadastre. Voir si le chemin communal aurait été rétréci.

Quartier chemin du Faliconnet :

- Explication sur l'impossibilité de louer, pour des animations ou fêtes de quartier, les locaux des services techniques pour des raisons de sécurité du site et d'accès au matériel.
- Constat de satisfaction de la création de 29 places de stationnement dans tout le chemin du Faliconnet, mais difficulté de visibilité au niveau de la première place au 1291 chemin du Faliconnet car un véhicule trop haut et long (type camionnette) s'y gare. Remplacer cette place par une place pour petit véhicule ou motos.
- La mairie souhaite investir sur l'esthétique de ce quartier à la demande de Monsieur Salvietti. Un diagnostic a été établi et de nombreux travaux vont voir le jour : locaux poubelles, panneaux d'affichage, bas-côté de route, etc.
- Il nous est demandé par l'association « Vivre au Faliconnet » de régler le problème des moustiques, notamment en aspergeant les abords de route et propriétés privées. Madame le Maire explique qu'elle peut informer sur les bons gestes (notamment pour les bassins) mais qu'elle n'interviendra pas avec un produit insecticide chez des particuliers, propriétés dans lesquelles peuvent se trouver des personnes vulnérables,

enfants, etc. Elle rappelle que le traitement peut être fait sur le bord des voies sur demande de l'ARS, Agence régionale de santé, lorsqu'il y a des risques de dengue, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui sur notre territoire. Un échange est fait sur l'intervention d'engins volants aspergeant au-dessus de Falicon. Notre municipalité refuse ces méthodes et ne fera rien dans ce sens, tant pour le risque sur la santé que pour la pollution des sols.

- Demande de nettoyage du chemin par la Métropole.
- Travaux d'embellissement sur la fontaine.
- L'association « Vivre au Faliconnet » demande à ce que tout le chemin du Faliconnet passe en zone 30 de la chapelle au portail du lotissement tout en haut. Madame le Maire rappelle que, sur la longueur, cela ne sera pas respecté et qu'il vaut mieux des zones délimitées permettant le ralentissement. Elle propose de faire un sondage auprès des habitants. Le panneau zone 30 descellé au niveau du 436 chemin du Faliconnet sera repositionné courant août.
- Demande de remettre la vitre sur la boîte à lire faite par les étudiants de Don Bosco.
- Demande à ce que la Métropole enlève les blocs rouges et blancs au 1125 chemin du Faliconnet.

Quartier du Mont Chauve, ses domaines et l'Oulmé :

- Madame le Maire rappelle l'engagement de sa majorité dans la sécurité. En ce qui concerne le Mont Chauve, cela concerne notamment les risques liés aux falaises du Rayet et de l'Oulmé. Elle fait état des actions menées depuis le début du mandat et de l'actualité de ce dossier.
- En matière de gestion des eaux pluviales, la municipalité suit le dossier du traitement des eaux sur 3 points : à l'Oulmé, au 1227 route du Mont Chauve et au 1561 route du Mont Chauve.
- Annonce du nouveau dossier de protection du Mont Chauve en partenariat avec les mairies de Tourrette-Levens et Aspremont (qui détiennent le plus grand territoire et notamment le haut du Mont Chauve, le territoire faliconnais s'arrêtant à la maison Lou Casaou, dans l'épingle après le lotissement du Faliconnet). Création d'un parc protégé avec l'ONF, Office national des forêts.
- Il est rappelé les patrouilles faites par la réserve communale, Gérard Bensa, notre garde champêtre, les élus de quartier Angélique Albert, Ariane Albou, Aude Giuglaris et Anaïs Tosel. Il est également rappelé la présence d'une caméra qui détecte la chaleur et filme le haut du Mont Chauve, installée par la Métropole.

- Il est indiqué qu'une verbalisation par caméra est faite sur les locaux poubelles.
- Un point est fait sur l'adressage et la fibre.
- Un échange est fait sur l'adressage, la fibre et les boîtes EDF arrachées.
- Les riverains se plaignent des véhicules garés en pleine voie, notamment un dans un virage sur le haut du Mont Chauve. Rappel du code de la route. La propriétaire du véhicule est présente et indique ne plus pouvoir s'y garer faute de mise en fourrière.
- Le problème des cyclistes qui urinent derrière la chapelle doit être réglé avec le respect de la servitude pour l'accès au transformateur. Une solution technique est à l'étude.
- Il est proposé par les habitants de ne plus alimenter la fontaine à eau pour éviter les arrêts des cyclistes. Cette proposition va être étudiée, car ce point d'eau est tout de même important. Il sert aussi, malheureusement, aux caravanes interdites au Mont Chauve.
- Le débroussaillage des abords sera fait par la Métropole mi-juillet.
- Il est demandé l'ajout d'un panneau d'affichage pour les associations.

Pour le quartier route de l'Aire Saint-Michel et domaines. Tornéo, Château Renard et hameau des Giaïnes :

- Très bon retour sur le plateau traversant. Explication de la différence avec un dos d'âne et ce plateau, qui est aux normes de hauteur du fait du passage piéton dessus.
- Sortie hauts Saint-Michel dangereuse. Proposition de mise en place de feux tricolores solaires et avec détection, pour la descente, à positionner avant les virages route de l'Aire Saint-Michel incluant cette zone.
- Absence de budget de la Métropole pour la mise en place de branchements voiture électrique, mais cela sera demandé pour 2026 à nouveau.
- L'analyse de la route sous le domaine des Hauts de Saint-Michel a été faite par la Métropole. Des gros travaux de confortement sont à inscrire au budget métropolitain et une demande est faite de couper le talus en créant restanques et places de stationnement.
- Panneau « réservé aux riverains » à refaire concernant le parking sous la chapelle des Giaïnes.
- Demande de créer deux stationnements en enlevant les arceaux motos et en créant des stationnements à côté de la place handicapé.
- Demande que les panneaux des manifestations soient placés au moins 7 jours avant pour que tout le monde ait bien l'information.
- Les locaux poubelles vont être déplacés et réservés aux Faliconnais de ce quartier afin de permettre plus de propreté et une meilleure utilisation. Les locaux poubelles de l'Aire Saint-Michel vont être supprimés, ce qui évitera aux entreprises extérieures de venir faire des dépôts non conformes. Explication sur la verbalisation par caméra des locaux poubelles.
- Entrée Hauts Saint-Michel : trottoir à goudronner.
- La mairie s'engage à faire un rappel par flyer des bonnes règles d'usage et du bien vivre ensemble (horaires des travaux, débroussaillage, encombrants...).
- Plainte concernant la grue dans ce quartier : bruit et non-respect des horaires.
- Concernant l'adressage, le choix est fait de nommer la voie « Montée des Hauts de Saint-Michel » et « Montée de la Ratapignata ».
- Interrogation sur les hélicoptères qui volent bas. Madame le Maire rappelle qu'une fois par an, il y a une surveillance des lignes et câbles, mais il y a aussi des travaux. Voir avec l'administration, réglementation sécurité, Aviation Direction : compagnie d'aviation civile.
- Escalier Ratapignata : décaler la rampe centrale qui est gênante pour les riverains et le bon usage de l'escalier.
- Demande de caméras pour l'entrée de la Bastide. Madame le Maire explique à nouveau que, malheureusement, cette entrée étant privée, c'est aux riverains d'investir dans une caméra. Seul le domaine public peut être filmé par les caméras reliées à notre CSU. Elle explique cependant le problème de visibilité et de danger.
- Discussion autour des problèmes concernant les antennes relais et notamment celle installée dans le quartier au niveau de l'Aire Saint-Michel. Rappel des pouvoirs très limités du maire concernant le refus de ces installations compte tenu des règles en vigueur et de la volonté de l'État de déployer les réseaux 4G et 5G.
- Faire vérifier la grille d'évacuation pluviale et prévoir de la déboucher régulièrement.



Bilan des vacances d'hiver et de printemps 2025 de la Maison des jeunes de Falicon



La structure a ouvert pendant les 2 semaines de chaque période de congés avec une capacité d'accueil de 24 jeunes par jour. L'équipe pédagogique était composée d'Alexis MURRIS, Pierre PARNET, et Ludivine LAFUENTE.

Sur les deux périodes, les objectifs éducatifs fixés ont été :

Développer la solidarité : par des jeux de coopération, des activités sportives collectives et l'accompagnement des plus jeunes par les plus anciens. Cet objectif s'est concrétisé à travers des animations comme le handball avec règles adaptées, ou encore dans la vie quotidienne du séjour à Ramatuelle, où les jeunes se sont soutenus dans l'organisation.

Éducation à la citoyenneté : en permettant aux adolescents de faire leurs propres choix dans un cadre démocratique (votes pour les films, menus, activités, etc.). Ce principe a été respecté tout au long des deux périodes et particulièrement lors du séjour, avec une implication active des jeunes dans la gestion du groupe et la planification des activités.

Développer et maintenir l'autonomie : par la responsabilisation dans la gestion du quotidien. Si cet aspect a été travaillé dès les vacances d'hiver (choix d'activités, organisation personnelle), il a été particulièrement renforcé lors du séjour en mobil homes à Ramatuelle, où les jeunes ont géré repas et tâches collectives en autonomie.

Ces intentions éducatives ont été globalement atteintes sur les deux périodes, en favorisant entraide, implication citoyenne et responsabilisation des adolescents.

ACTIVITÉS PHARES

Hiver :

Visite du Parc Phoenix : découverte de la faune et de la flore, intervention des animaliers, sensibilisation à la biodiversité.

Initiation au golf au Practice de Nice : pour la majorité une première expérience, réussie et motivante, qui a suscité un réel intérêt.

Printemps :

Journée inter-MDJ : ateliers et échanges sur le harcèlement, le racisme et le handicap, ponctués par une pièce de théâtre marquante autour du handicap.

Découverte du skate électrique et One Wheel : activité originale et innovante, encadrée par des professionnels, très appréciée des jeunes.

Séjour à Ramatuelle (16 jeunes) : visites culturelles (Port Grimaud, villages perchés, plage de Pampelonne, balade au Cap Taillat), soirée à la foire, vie collective en mobil homes favorisant autonomie et solidarité.

Les vacances d'hiver et de printemps 2025 ont été marquées par une bonne dynamique de groupe et une implication forte des jeunes.

En conclusion, ces deux périodes de vacances ont été une réussite, confirmant la pertinence des projets proposés par la Maison des Jeunes de Falicon. Elles ont permis aux adolescents de vivre des temps de découverte, de partage et d'apprentissage, en cohérence avec notre engagement éducatif et pédagogique.



Pourquoi le choix de la gestion de la future crèche en délégation de service public ?

L'équipe municipale avait promis lors des élections précédentes la création d'une crèche au sein de la commune, lieu d'accueil des tout-petits qui fait défaut aux parents faliconnais et qui apportera à Falicon à terme une attractivité.

Après avoir construit l'école, une médiathèque, une cantine municipale, organisé des commerces dans l'ancienne école, nous continuons à mettre en place le programme pour lequel nous avons été élus.

Le projet est ainsi en route maintenant et la crèche devrait ouvrir en septembre prochain.

La commune de Falicon, par l'intermédiaire de ses élus, a choisi le mode de gestion de la Délégation de Service Public pour notre future crèche de 20 berceaux pour plusieurs raisons que nous souhaitons expliciter aujourd'hui :

1^{er} choix possible : la crèche privée.

Dans ce cadre, la commune fait les travaux puis se contente de louer les locaux à une entreprise privée qui va gérer comme elle l'entend les crèches.

Avantage pour la commune : encaissement d'un loyer. Inconvénients : peu de gages de sécurité d'accueil pour les bébés et coût élevé pour les parents puisque la structure est entièrement privée, doit être rentable et payer le loyer à la collectivité.

2^e choix : la régie.

La commune prend à sa charge la gestion de la crèche et l'intègre dans son budget, y compris le personnel, les coûts et la gestion de la crèche.

Avantage : parfaite maîtrise par la commune de la gestion de la crèche.

Inconvénient : coût élevé pour une commune de notre taille, car celle-ci n'a pas la capacité structurelle et RH pour organiser une crèche.

3^e choix : régie par le SIVOM.

La commune décide de mettre en régie sa compétence communale de petite enfance pour la gestion au SIVOM Val de Banquière.

Avantage : la commune ne s'occupe de rien et laisse au SIVOM le soin de gérer.

Inconvénient : la commune ne maîtrise pas les coûts ni l'organisation ; elle perd donc sa compétence de facto, qu'elle transfère au SIVOM et entérine a posteriori les choix organisationnels et budgétaires du SIVOM. Le risque étant un coût non maîtrisé pour le contribuable faliconnais.

4^e choix : la DSP.

La commune fait le choix de déléguer sa compétence à une entité qu'elle a choisie par une mise en concurrence, un cahier des charges précis à respecter et une décision finale approuvée en commission.

Cette solution nous a paru la plus concurrentielle afin que tous les acteurs du secteur puissent participer, tout en préservant la compétence communale sur le long terme.

En effet, la commune reste décisionnaire dans le cadre d'une concession, car elle reste en charge de l'organisation du service (l'opérateur n'étant en définitive chargé que de sa seule exploitation, ceci sous le contrôle de la collectivité). En d'autres termes, et parce que la collectivité garde la main sur l'organisation, celle-ci dispose donc des outils juridiques lui permettant de contraindre son prestataire à garantir une qualité d'accueil optimale.

Elle maîtrise ses coûts et le coût pour les parents est identique.

La Délégation de Service Public est valide seulement 5 ans dans notre cas, ce qui permet un changement si l'attributaire ne répond plus aux critères prédefinis. Le choix du mode de gestion concessif n'est, en tout état de cause, pas irréversible, car il intervient pour une durée limitée. De telle sorte que la collectivité n'est jamais dépossédée de sa liberté de gestion et peut ainsi opter à tout moment pour le mode d'exploitation qui répondra le mieux à ses attentes. Il se trouve précisément que la plupart des collectivités ayant opté pour le modèle concessif décident de le pérenniser à l'expiration de la durée contractuelle initiale. Ce constat vient a posteriori démontrer que ce mode de gestion est adapté aux besoins de bon nombre de personnes publiques (car, à défaut, celles-ci auraient évidemment fait machine arrière et repris l'exploitation en régie).

Le troisième argument (peut-être plus contextuel) renvoie à l'état du marché du travail en matière de petite enfance. Ce secteur est en effet très tendu et bon nombre de collectivités ne parviennent pas toujours à pourvoir les postes qu'elles ont créés. Dans ce contexte, il peut difficilement être contesté que le secteur privé s'avère, pour l'heure, plus attractif que le secteur public. C'est pourquoi, en pratique, l'exploitation en mode dégradé s'observe davantage dans les établissements ne disposant pas du personnel adéquat que dans les établissements ayant réussi à constituer et à fidéliser leurs équipes. De ce point de vue, le choix communal en faveur du mode concessif est pleinement justifié par la nécessité pour la collectivité de disposer d'un personnel qualifié et disponible.

Par ailleurs, s'agissant de la qualité d'accueil au sein des crèches gérées dans le cadre d'une Délégation de Service Public (DSP), plusieurs points permettent de garantir un niveau de qualité équivalent à celui des crèches municipales et reprenant ainsi les prérogatives du SPPE :

- Les critères techniques de sélection des offres mettent l'accent sur la qualité, dont le pourcentage est plus important que le critère financier ;
- Le critère technique RH revêt une exigence identique en matière de taux d'encadrement que dans une crèche municipale ;

Quid de la délégation de service public

La Délégation de Service Public (DSP) est un engagement contractualisé entre la collectivité et un organisme privé, à qui elle confie l'exploitation d'un service public. Ces délégations sont régies par des principes : « le délégataire a une rémunération liée aux bénéfices de l'exploitation du service public et le contrat a une durée limitée, cette durée ne peut être augmentée que pour des motifs d'intérêt général » d'après les articles L1411-1 et L1411-2 du Code Générale des Collectivités Territoriales. Même si la collectivité reste responsable

et possède une mission de contrôle, le délégataire a une réelle autonomie dans la gestion du service. La délégation est un contrat administratif et possède donc des clauses spécifiques. Ces clauses permettent à l'administration communale d'avoir un pouvoir d'orientation sur l'exécution du contrat, ainsi qu'un droit de sanction. En contrepartie, le délégataire a droit à une compensation si l'administration a pris une décision qui compromet l'équilibre financier du service public délégué.

Mise en oeuvre

Procédure de mise en concurrence

> 106 000€ :
appel d'offres +
annonce journaliers légaux et
spécialisés

Les types de contrat

La concession : le délégataire doit réaliser les travaux et exploiter à ses frais le service durant un temps déterminé. La durée du contrat est déterminée en fonction du temps d'amortissement des installations (~20 ans). En général à la fin du contrat les installations reviennent à la commune.

L'affermage : les ouvrages nécessaires à l'exploitation du service sont confiés par la commune au délégataire, ensuite ce dernier s'occupe de la maintenance, de la modernisation ou de l'extension des ouvrages. Le délégataire est toujours rémunéré par les bénéficiaires mais il verse une redevance à la collectivité afin qu'elle amortisse ses investissements. La durée de l'affermage est plutôt courte (~3 à 5 ans).

La régie intéressée : la commune construit l'ouvrage et le délégataire l'exploite et gère le service public contre une rémunération fixe ajoutée d'une part sur les résultats d'exploitation.

Examen des offres en commission
Au moins une personne qui a le pouvoir
de signer le contrat et de 5 membres
de l'assemblée délibérante

Négociation avec le(s) candidat(s)
Redevance, condition d'exploitation, etc...

L'assemblée délibérante choisit le
candidat-délégataire

Effets et limites

La mise en concurrence peut provoquer une baisse des prix de la prestation de service public. Mais cet effet n'est pas systématique, et les prix peuvent évoluer dans le temps (augmentation tarif, entretien lourd en fin de contrat, etc.). La DSP permet de transférer une partie des risques financiers de la commune vers le délégataire. Cette stratégie permet à la

collectivité d'avoir moins de frais de fonctionnement dans son budget total. La procédure de réalisation d'une DSP peut être difficile à mettre en place pour les petites communes. De plus, la DSP peut devenir une question politique sensible, en cas de conflit entre les bénéficiaires et les délégataires.

- Le critère technique « accueil des familles » est assez exigeant pour garantir une égalité de traitement entre les usagers ;
- L'attribution des places en crèche, dans le cadre d'une DSP, se fait par le biais d'une commission d'attribution dont les critères sont définis par la commune.

Enfin, il est intéressant de noter que de nombreuses collectivités, en quête d'une gestion adaptée à leurs besoins, choisissent des modes de gestion complémentaires pour leurs crèches sur leur territoire : régie, associatif, privé ou DSP, et qui sont tous autorisés dans le cadre du SPPE.

C'est pourquoi, pour l'ensemble de ces raisons, la décision de la commune de Falicon s'appuie sur des considérations factuelles et pragmatiques, et met précisément l'accent sur les conditions permettant d'offrir la meilleure qualité d'accueil pour les enfants de la commune.

Le SIVOM Val de Banquiére a été sollicité pour répondre à l'appel d'offres, mais n'a pas souhaité se positionner sur ce mode de gestion.

La Métropole Nice Côte d'Azur a choisi, par exemple, la DSP pour le traitement de l'eau et des déchets (usine d'incinération). La Ville de Grasse délègue aussi, par ce biais, l'accueil périscolaire et extrascolaire de la ville. De nombreuses préfectures ont retenu la DSP pour gérer leurs crèches.

Des stratégies et des communes

Restauration collective Juvignac

Juvignac, commune de 8 062 habitants dans l'Hérault, a depuis 2004 instauré une délégation de service public pour la restauration collective. La commune a lancé en 2017 une nouvelle procédure de délégation de service public. C'est environ 94 300 repas qui sont distribués chaque année. Le cahier des charges demande au délégataire une meilleure qualité des produits. Le choix est établi selon 4 critères : les références professionnelles et capacités techniques, les capacités de la cuisine centrale et des ateliers, la capacité d'adaptabilité du candidat, la capacité économique et financière. Cette stratégie de gouvernance territoriale permet de prendre en compte les normes en matière d'hygiène et d'environnement dans le domaine de la restauration collective, de donner un caractère solidaire à ce service au travers de la prise en charge d'une partie de la facture pour les usagers en difficulté, ainsi que la possibilité de changer de délégataires tous les 6 ans afin de s'adapter aux besoins des populations et assurer un prix modéré.

Réseau d'eau Saint-Ay

Saint-Ay a depuis 2001 délégué le service public de l'eau à Veolia Environnement. La collectivité de 3317 habitants dans le Loiret a passé un contrat de type affermage avec le Veolia Environnement. Chaque année le délégataire présente un rapport d'activité à la commune, définissant un état des lieux : réseau, travaux, visites aux particuliers effectuées durant l'année, ainsi que la qualité de l'eau. Le rapport permet également de connaître les améliorations envisagées pour l'année à venir. Un résumé financier est également réalisé. Dans le cas présent, certains travaux sur le matériel et conformément au contrat sont financés en partie, directement par la commune. Les recettes d'exploitation, résultant du prix du service d'eau potable, s'élèvent à 14 416 € pour la collectivité (sans frais de gestion), et à 100 433 € pour l'exploitant délégué.

Micro-crèche Sorges

En 2012, Sorges a décidé de monter une micro-crèche de 10 places afin d'accueillir des enfants sur des horaires atypiques et/ou présentant un handicap. La commune de 1268 habitants située en Dordogne a décidé de construire l'équipement puis d'en laisser la gestion à une association compétente. Après l'appel d'offre la délégation de service public a été attribuée à l'ADMR - Service à la personne, car l'association est déjà ancrée dans le territoire, qu'elle a de l'expérience dans la petite enfance et le souhait d'intégrer les enfants malades ou présentant un handicap. De plus, l'association offre à la structure un personnel qualifié, limitant les dépenses de personnel de la collectivité. Les places au sein de la crèche sont à prix libre, selon les besoins et moyens des familles.



Cantine municipale de Juvignac | Source : ville-juvignac.fr/

Une journée citoyenne enrichissante pour les élèves de CM2 de l'école Jules Romains



Les élèves de CM2 ont vécu une matinée particulière en mairie de Falicon, placée sous le signe de la citoyenneté et de la découverte des institutions de la République.

Ils ont eu l'honneur d'échanger avec Monsieur Bernard Chaix, député de la circonscription, venu leur expliquer de manière pédagogique la séparation des pouvoirs, le rôle de l'Assemblée nationale, et les fondements de notre République à travers sa devise : Liberté, Égalité, Fraternité.

Madame Aude Giuglaris, élue au sein de la majorité municipale et avocate de profession, est également intervenue pour présenter le fonctionnement du pouvoir judiciaire et les grands principes de la démocratie.

Ces échanges ont suscité de nombreuses questions et marqué les élèves, qui ont pu mieux comprendre le fonctionnement de nos institutions.

Les élus remercient chaleureusement les intervenants ainsi que M. Rémy Rault, enseignant de la classe, pour son engagement dans la formation civique des jeunes générations.

École Jules Romains : une climatisation complète opérationnelle

La commune de Falicon, en partenariat avec le Département, investit 80 000 € pour doter l'école Jules Romains d'une climatisation intégrale. Ce projet permettra d'offrir un véritable confort thermique aux élèves et à l'équipe enseignante, faisant de l'établissement l'une des rares écoles publiques du territoire à bénéficier d'un tel équipement.

Ce chantier a nécessité 18 mois de démarches : de la demande de devis au vote en conseil municipal, en passant par l'obtention d'une subvention, la commande et enfin la réalisation des travaux. La mise en service est prévue pour la rentrée 2025/2026.

Conscients de l'impatience des

familles, nous rappelons que, pour des raisons de sécurité, les travaux ne peuvent être réalisés qu'en dehors du temps scolaire. L'entreprise ASL Climatisation, implantée à Falicon, s'est adaptée à ces contraintes en intervenant après 18h30, parfois jusqu'à 23h. Nous saluons le professionnalisme de cette entreprise qui a également :

prêté des ventilateurs (avec accord de l'Éducation Nationale), et installé des climatiseurs mobiles dès le mardi soir.

Par ailleurs, comme chaque année à la mi-juin, les voiles d'ombrage ont été installés dans les deux cours de l'école, le mercredi, jour sans classe.

L'équipe municipale reste pleinement mobilisée pour améliorer les conditions d'apprentissage et de travail au sein de nos établissements scolaires. Ce projet marque une étape importante vers une école plus confortable et adaptée aux défis climatiques.



Une journée dédiée à l'orientation et à l'accompagnement des jeunes



Le samedi 22 mars 2025, de 10 h à 14 h, s'était tenue à la salle Bauma - Espace Fort Casal de Colomars, la journée « Parcours Jeunes », organisée par le Sivom Val de Banquière.

Alexis Murris, directeur de la Maison des Jeunes de Falicon, avait relayé l'information auprès des familles faliconnaises, invitant les jeunes dès la classe de 4^e à prendre part à cette journée d'échanges et de découvertes.

Des ateliers pratiques pour construire son avenir.

L'événement avait permis aux participants de découvrir les dispositifs d'aide et d'orientation qui leur étaient destinés.

Des ateliers pratiques avaient été proposés pour les accompagner dans la rédaction de CV, de lettres de motivation, ainsi que dans la préparation aux entretiens.

L'objectif était d'offrir aux jeunes des outils concrets pour les guider dans leur parcours scolaire et professionnel.

Pour garantir l'accessibilité de tous, une navette avait été mise à disposition des participants sans moyen de transport.

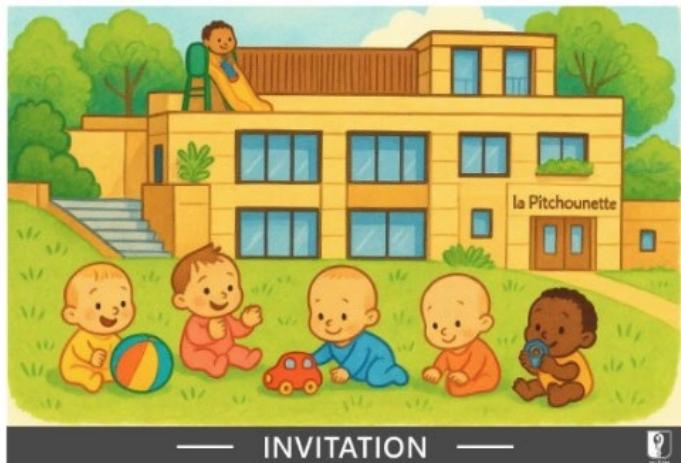
Projet de crèche : une nouvelle étape franchie

Le chantier de la future crèche de Falicon a récemment franchi une étape importante avec la visite sur site des représentants de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) et de la Protection Maternelle et Infantile (PMI). Cette visite s'inscrit dans une volonté de co-construction du projet, afin d'associer tous les partenaires à chaque phase de sa réalisation.

La Maison Bleue, délégataire retenu pour la gestion de l'établissement, assurera l'aménagement intérieur pour un montant de 90 000 €.

Prochainement, Madame le Maire et les élus en charge du dossier recevront les 22 familles actuellement en attente d'une place, à l'occasion d'une réunion d'information destinée à présenter l'avancement du projet et les modalités futures d'accueil.

Ce projet structurant témoigne de l'engagement de la commune en faveur de la petite enfance et du soutien aux familles faliconnaises.



INVITATION
La Mairie de Falicon

à le plaisir de vous convier à
L'INAUGURATION
DE LA NOUVELLE CRÈCHE DE FALICON

La Pitchounette

Éric CIOTTI
Député des Alpes-Maritimes
Président de la Commission des Finances
du département des Alpes-Maritimes

Bernard CHAIX
Député des Alpes-Maritimes

Dominique Estrosi Sassone
Sénateur des Alpes-Maritimes

Frédéric OLLIVIER
Directeur de la CAF
des Alpes-Maritimes

Jean Baptiste GRIESMAR
Architecte du projet

qui se tiendra

Vendredi 26 Septembre 2025 à 18h30

- 58 Route de l'Illa - 06950 FALICON -

R.S.V.P. par courriel : protocole@mairie-falicon.com ou par téléphone : 04 92 07 92 70
Mairie de Falicon - 3 Place Marcel EUSEBI - 06950 FALICON



Quand elles étaient petites filles, ces trois vieilles dames faliconnaises rencontrèrent souvent la Reine Victoria.



Par Patrice Rico (Nice-Matin circa 1957)

Dans trois mois, bientôt, les premières violettes montreront la tête. On les verra surgir de leur corolle verte sous le treillage des oliviers. Il suffira qu'un peu de pluie vienne les abreuver pour qu'elles éclosent dans leur manteau neuf.

Il est un village de ce pays-ci, qui est spécialiste de la violette : Tourrettes-sur-Loup. Les « planches » en espalier qui ont sabré les collines grasses à souhait, donnent tant de violettes que le village tout entier en est encensé pendant de longues semaines. Tout y est violet, depuis les bras des femmes qui embrassent des centaines de bottes pour les porter aux quatre coins du monde. Et la violette de Tourrettes a un nom de reine : la « Victoria ».



La légende veut, car il y a déjà légende, l'histoire remontant à la fin de l'autre siècle, que la toute-puissante souveraine de l'Empire britannique, impératrice des Indes, ait elle-même désiré que l'on cultive la violette lors d'une de ses visites dans ce village aux tours crénelées. La reine trouvait que la fleur à cinq pétales avait une grâce aristocratique et un parfum inégalé et elle lui donna son nom.

Pour satisfaire le désir de la grande Dame, on laboura tant et si bien qu'aujourd'hui, « Victoria » est la fleur la plus prisée d'Angleterre. La reine Victoria aimait tout particulièrement deux villages : Tourrettes et Falicon.

Elle se rendait plus facilement à Falicon, parce que plus près de Cimiez. Il lui fallait à peine une demi-heure de trot dans son tilbury attelé de son fameux poney (celui-là même qui est empaillé dans un musée de Nice) et elle gravissait rapidement la route en lacets qui conduisait jusqu'à une auberge, devenue depuis « le Thé de la Reine ». Un grand diable d'Écossais lui préparait un thé brûlant et Victoria, en dehors de Buckingham, dont le regard sévère faisait courber la tête à tous les monarques du monde, parlait sans réserve avec des paysannes de Falicon.

Les fillettes de ce temps guettaient son arrivée, poussées par un double intérêt. D'abord celui de voir passer le fastueux attelage, précédé et suivi d'Hindous en tuniques rouges dont la poitrine était barrée par un poignard d'argent. Et aussi, parce que chaque fois que la reine croisait un groupe d'enfants, elle jetait des sous dans la poussière du chemin. De gros sous de bronze contre lesquels les épiciers versaient, en cet heureux temps, des tonnes de sucreries ! Les gosses, pour ne point rester quittes, confectionnaient des bouquets de violettes que la Reine jetait à ses pieds, ce qui lui faisait comme un parterre fleuri d'un mauve uni.



Je lisais, tout dernièrement, le roman de Thyde Monnier, « l'Huile Vierge », dont l'action se déroule dans le décor d'un village imaginaire, qui est en réalité Falicon. Elle y décrit avec sa verve habituelle cette envolée de fillettes en robes blanches, cheveux au vent, qui couraient après l'attelage royal et profitairent de la route en lacets pour dévaler sur des sentiers de la montagne afin d'être présentes sur la route à chaque virage, pour récolter ainsi de véritables petites fortunes. Et, je me demandais si les témoins de ce temps étaient toujours vivants ? Les progrès bouleversants qui ont modifié la structure de notre vie ont été si rapides qu'il apparaît comme invraisemblable que 60 ans seulement nous éloignent de cette histoire !

Ne semble-t-il en réalité que des siècles nous séparent du carrosse de Victoria du biréacteur d'Elisabeth II ?

Aussi ne fut-ce pas sans émotion que je retrouvai, bavardant sur la route de Falicon, Tina Andréa (75 ans), Honorine Fighiera (72 ans) et Marie Sangiani (75 ans), respectables grand-mères, qui m'avouèrent dans

leur beau patois avoir été ces fillettes endiablées qui ramassaient les sous de bronze à l'effigie de la reine !

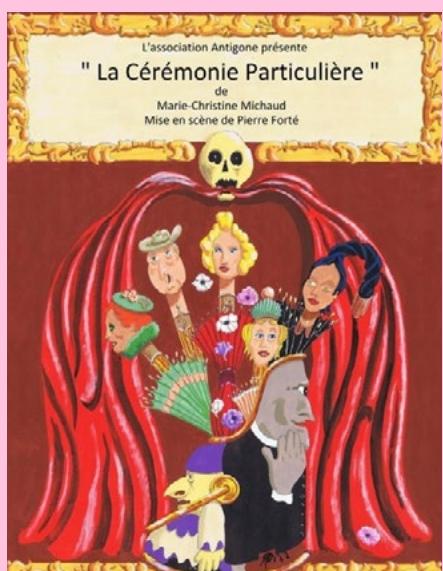
Mais, ne m'a-t-on pas dit encore que, si je fouillais bien, je retrouverais le cocher de l'impératrice Eugénie ! L'impératrice des Français, femme de Napoléon III. Ceci n'est pas impossible. Eugénie est morte en 1919 à Madrid. Elle était encore au Cap-Martin en 1916.

Ceci me rappelle, pour conclure, la dernière visite que je fis quelques temps avant sa mort à Gabriel

Hanotaux. Sa villa se trouvait à quelques mètres de cette sorte de frontière éphémère qu'avait dressée l'Italien occupant de 1942. Le vieillard (il avait 90 ans) mettait la dernière main à un ouvrage sur les voyages de l'empereur Auguste sur la côte méditerranéenne.

Entrant chez lui, j'eus l'impression d'entrer dans un autre monde.

Ne me dit-il pas ? - J'ai très bien connu ma grand-mère qui est née sous Louis XV !...



La Compagnie Antigone a présenté « La cérémonie particulière » au Théâtre de la Cité

Le dimanche 16 février 2025 à 19h, la Compagnie Antigone s'est produite sur la scène du Théâtre de la Cité à Nice pour interpréter « La cérémonie particulière », une comédie en un acte écrite par Marie-Christine Michaud et mise en scène par Pierre Forté. Ce spectacle a marqué l'aboutissement de plusieurs mois de préparation pour cette troupe passionnée, qui s'est réunie chaque jeudi soir depuis septembre à la Chapelle

des Pénitents Blancs de Falicon pour peaufiner sa prestation.

Parmi les comédiens, trois Faliconnaises figuraient au casting : Isabelle Dayon, Patricia Deblieux et Marie-Christine Michaud. Elles étaient accompagnées sur scène par Caroline Ciarlet, Gilles Duniau, Pierre Forté, Joëlle Maurel et Yveline Sorrentino, dans une distribution équilibrée mêlant émotion, humour et dérision.

La pièce a emmené le public dans un univers singulier, où les personnages dévoilaient leurs secrets, réglaien leurs comptes, et laissaient place à des instants tantôt intimes, tantôt cocasses. Le personnage de la Passante, témoin muet et observatrice discrète, a servi de fil conducteur dans cette intrigue pleine de contrastes.

Le texte subtil et original, allié à une mise en scène efficace et à un jeu d'acteurs investi, a permis d'offrir un moment théâtral intense et déroutant, qui n'a pas laissé le public indifférent. La municipalité félicite chaleureusement les artistes et salue l'implication des Faliconnaises qui ont porté haut les couleurs du village sur les planches.



Soirée poétique et musicale à la Chapelle des Pénitents Blancs

Le vendredi 21 mars 2025, dans le cadre du Printemps des Poètes, la Mairie de Falicon avait proposé au public une soirée conte musical à la Chapelle des Pénitents Blancs. À partir de 18h30, les spectateurs avaient été invités à découvrir « Carnet de Bord : Mississippi, le Père des Fleuves », un spectacle original porté par Éric Frerejacques, conteur et musicien.

Un voyage sensible au fil du Mississippi Au fil de cette performance, Éric Frerejacques avait emmené le public

pour un voyage immersif le long du Mississippi, entre bayous de Louisiane, plaines profondes et champs de coton. À travers récits et musiques, il avait fait revivre les mémoires de ceux qui avaient façonné le Nouveau Monde : Irlandais, Africains, Acadiens, Mexicains, Chinois et Amérindiens. Un spectacle puissant et émouvant, où poésie, histoire et musiques s'étaient mêlées pour rappeler les trajectoires humaines et les cultures croisées qui habitent ce fleuve mythique.



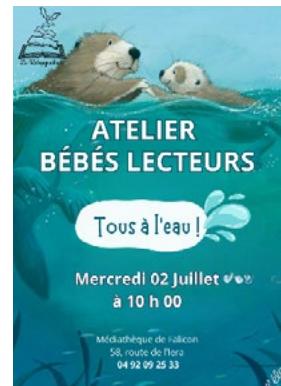
Atelier Bébés Lecteurs : Mercredi 25 juin 2025 À la Ratapignathèque de Falicon



La médiathèque municipale de Falicon, la Ratapignathèque, poursuit ses rendez-vous culturels pour les tout-petits avec un nouvel atelier Bébés Lecteurs, proposé le mercredi 25 juin 2025 à 10h. Cet atelier, conçu spécialement pour les enfants de 0 à 3 ans accompagnés de leurs parents ou grands-parents, abordera de manière ludique et adaptée le thème : « Le pot ? Késako ?!! ». À travers des albums illustrés, des comptines et des moments d'échange, l'équipe de la médiathèque accompagnera les enfants dans la découverte de cette étape importante du développement. L'atelier est gratuit, sans inscription préalable, et accessible à toutes les familles.

Atelier Bébés Lecteurs : Mercredi 2 juillet 2025 Thème : Tous à l'eau !

La médiathèque municipale de Falicon, la Ratapignathèque, invite les tout-petits et leurs accompagnants à un nouvel atelier Bébés Lecteurs le mercredi 2 juillet 2025 à 10h. Cet atelier d'éveil à la lecture, destiné aux enfants de 0 à 3 ans, proposera une animation ludique et sensorielle autour du thème de l'eau. Histoires, comptines, images et sons accompagneront les enfants dans une découverte douce et joyeuse de cet univers rafraîchissant. Comme toujours, l'atelier est ouvert à tous, gratuit et sans inscription.



Atelier Bébés Lecteurs : L'Inclusion

Le mercredi 4 juin 2025 à 10 h, un nouvel atelier Bébés Lecteurs s'était tenu à la Ratapignathèque, sur le thème de l'inclusion. À cette occasion, les tout-petits et leurs parents avaient été invités à découvrir

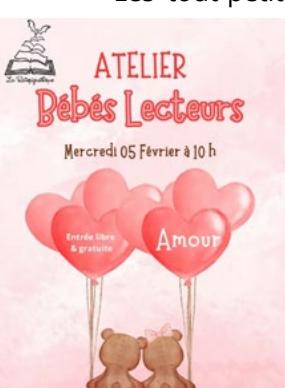
des histoires racontées à double voix par Olivia Levol, responsable de la médiathèque, et Sonia Perno-Linet, traductrice en langue des signes française pour l'association URAPEDA Sud. Cette animation avait été rendue possible grâce au soutien de la Médiathèque Départementale des Alpes-Maritimes.

Atelier Bébés Lecteurs : L'Amour à l'honneur

Le mercredi 5 février 2025, la médiathèque municipale de Falicon, la Ratapignathèque, a accueilli un atelier Bébés Lecteurs sur le thème « L'Amour ». Cet atelier, destiné aux enfants de 0 à 3 ans accompagnés de leurs parents ou grands-parents, s'est tenu comme à l'accoutumée dans une atmosphère douce et chaleureuse.

Les tout-petits ont été invités à découvrir des albums illustrés, comptines et histoires courtes évoquant l'amour, les liens familiaux, les câlins et les émotions. L'animation, gratuite et sans inscription, a rencontré un franc succès et permis de partager un moment de lecture et d'éveil autour d'un thème universel.

Cette animation faisait partie du programme de février 2025 de la médiathèque, qui continue de proposer des rendez-vous réguliers pour les jeunes enfants dans le cadre de son action en faveur de l'éveil culturel dès le plus jeune âge. La municipalité remercie l'équipe de la médiathèque pour son engagement dans ces initiatives qui participent à la vie sociale et éducative du village.



Atelier Bébés Lecteurs : Safari de Lecture

Une matinée d'éveil autour des livres à la Ratapignathèque

Le mercredi 2 avril 2025, à 10h, la mairie de Falicon avait proposé un nouvel Atelier Bébés Lecteurs à la Ratapignathèque. Cet atelier, spécialement conçu pour les tout-petits et leurs parents, s'inscrivait dans la volonté de favoriser l'éveil à la lecture dès le plus jeune âge dans un cadre ludique et bienveillant.

Un safari d'histoires pour les plus petits

Placée sous le thème du Safari lecture, cette séance avait permis aux enfants de découvrir le monde des animaux sauvages à travers albums illustrés, comptines et moments de lecture partagée. Girafes, éléphants et autres compagnons exotiques avaient pris vie au fil des pages, pour le plus grand plaisir des tout-petits. Une belle expérience de découverte sensorielle et imaginaire, à renouveler !



Les événements de janvier 2025 à la Ratapignathèque - Médiathèque de Falicon



Le mercredi 8 janvier à 10h, un atelier «Bébés lecteurs» fut proposé sur le thème du Nouvel An. Cet atelier, conçu pour les tout-petits, offrit un moment de lecture douce et interactive. Entrée libre, gratuite et sans inscription.

Par ailleurs, dans le cadre des 9^e Nuits de la Lecture, un événement national promouvant la lecture sous toutes ses formes, la médiathèque organise trois animations réparties du mercredi 22 au vendredi 24 janvier 2025 :

Le mercredi 22 janvier à 10h, un nouvel atelier «Bébés lecteurs» animé sur le thème de « La Nuit, le sommeil ». Comme pour l'atelier du 8 janvier. Entrée libre, gratuite et sans inscription.

Pour rappel, les horaires d'ouverture de la médiathèque sont les suivants : Mercredi : de 9h à 12h et de 14h à 18h Jeudi : de 15h à 18h Vendredi : de 9h à 12h et de 14h à 18h

Ces animations gratuites sont ouvertes à tous les habitants et visent à faire vivre un lieu essentiel de la vie culturelle et sociale de Falicon.



Rencontre littéraire avec Erik Loussouarn à la Médiathèque de Falicon



Le mardi 17 juin dernier, la Médiathèque de Falicon a accueilli une rencontre littéraire exceptionnelle avec Erik Loussouarn, auteur faliconnais passionné d'anthropologie et de cultures ancestrales.

Né en 1953, Erik Loussouarn a partagé avec le public son parcours singulier, nourri de voyages à la rencontre des médecines traditionnelles et de lectures marquantes sur les peuples autochtones. Ce cheminement a inspiré l'écriture de son dernier roman, « Sens », qu'il est venu présenter lors de cette soirée enrichissante.

À travers le récit initiatique du petit Charles, depuis sa perception prénatale jusqu'à son éveil spirituel, l'auteur nous entraîne aux frontières du réel et de l'imaginaire, dans un univers teinté de magie, de voyage et de quête de sens. Le public a été captivé par cette aventure intérieure et poétique, entre souvenirs, spiritualité et explorations inspirées par des figures mythiques comme René Caillié, Saint-Exupéry ou encore Livingstone.

La présentation a été suivie d'un moment d'échange convivial, avec une séance de dédicaces et un apéritif offert, favorisant la rencontre entre l'auteur et les lecteurs venus nombreux.

Une belle soirée littéraire placée sous le signe de la réflexion, de la transmission et du partage.

Concert lyrique des Choralines 06 à Falicon

Le dimanche 11 mai 2025 à 16h, l'Église Notre-Dame de la Nativité de Falicon a résonné aux sons harmonieux du concert lyrique de l'ensemble vocal «Les CHORALINES 06», sous la direction inspirée d'Isabella Baicchi.



Organisé par la Mairie de Falicon, cet après-midi musical a rassemblé un public venu nombreux pour assister à une prestation d'une grande sensibilité, dans un cadre empreint de sérénité et de beauté.

Le concert a été sublimé par la participation de Vanessa Fouillet, soprano, et de Nelly Fourcade, pianiste, qui ont offert des interprétations puissantes et émouvantes, saluées par de chaleureux applaudissements.

Fondé en 2011 par Isabella Baicchi, l'ensemble vocal féminin Les Choralines 06 réunit une trentaine de choristes animées par le désir de transmettre, à travers le chant, les valeurs musicales et humaines portées par leur cheffe de chœur.

Ce moment de musique partagée a su conquérir les cœurs et rappeler, une fois encore, l'importance de la culture et du lien social dans la vie du village.



Conférence scientifique à Falicon – L'optimisation de l'énergie chez les êtres vivants

Le mercredi 5 février 2025, la commune de Falicon a accueilli une nouvelle conférence scientifique à la médiathèque municipale, organisée dans le cadre de son engagement en faveur de la culture scientifique et de la diffusion du savoir. Cette

conférence, ouverte à tous et en accès libre, a rassemblé un public curieux et attentif autour d'une thématique passionnante : « Comment les êtres vivants optimisent-ils l'énergie ? Des leçons pour les humains ? »

La séance s'est déroulée à 18h30, en présence de Jacky Cosson, conférencier invité, directeur de recherche retraité au CNRS, précédemment affecté à la Station Marine de Villefranche-sur-Mer (Université Paris 6 – Sorbonne). Formé à la biochimie et à la biophysique à l'Université d'Orsay, Jacky Cosson a su rendre accessibles des notions complexes en s'appuyant sur des exemples concrets tirés du vivant.

Au fil de son intervention, le conférencier a exploré les mécanismes naturels d'économie d'énergie mis en œuvre par divers organismes vivants, en s'interrogeant sur les enseignements que l'homme pourrait en tirer, notamment en matière de biomimétisme, de gestion des ressources, ou encore de conception énergétique durable.

La conférence a été saluée pour sa clarté, sa richesse scientifique et sa capacité à susciter la réflexion. La municipalité remercie chaleureusement Jacky Cosson pour la qualité de sa présentation et le public pour sa participation active à cet échange.

Une plongée scientifique au cœur des parfums



Votre conférencière, Elisabet Dunach, est directrice de recherche émérite au Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS) auparavant affecté à la Station Marine de Villefranche-sur-Mer (Université Paris 6-Sorbonne).

Mercredi 5 mars 2025
18h30 - Médiathèque de Falicon

Le mercredi 5 mars 2025, à la médiathèque de Falicon, une conférence scientifique avait été proposée au public sur le thème : « Les parfums : quels ingrédients ? ».

Organisée en partenariat avec l'association Science Pour Tous 06, cette rencontre gratuite et ouverte à tous avait réuni un public curieux de mieux comprendre l'univers de la parfumerie sous un angle scientifique.

Une exploration entre chimie, nature et perception

Animée par Elisabet Dunach, directrice de recherche émérite au CNRS et chercheuse à l'Institut de Chimie de Nice (Université Côte d'Azur), la conférence avait abordé plusieurs dimensions du parfum : une brève histoire de la parfumerie, le fonctionnement du système olfactif, ainsi que les matières premières utilisées dans les compositions. Le public avait découvert les procédés d'extraction des substances naturelles issues des fleurs, feuilles ou racines, ainsi que l'importance croissante des molécules synthétiques dans la parfumerie moderne. Une rencontre aussi captivante qu'instructive, qui avait suscité de nombreuses questions en fin de séance.



Conférence scientifique à Falicon – Janvier 2025

Matières plastiques : doit-on en avoir peur ?

La Mairie de Falicon, en partenariat avec l'association Science Pour Tous 06, eut le plaisir d'accueillir une conférence scientifique ouverte à tous le mercredi 8 janvier 2025 à 18h30, à la médiathèque municipale

de Falicon (La Ratapignathèque, 58 route de l'Iéra – 06950 Falicon).

Cette conférence, en accès libre et gratuit, était animée par Patrick Navard, directeur de recherche émérite au Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS), spécialiste de la physique des matériaux.

Intitulée « Matières plastiques : doit-on en avoir peur ? », cette conférence abordera les nombreuses interrogations qui entourent aujourd'hui l'usage et l'impact des plastiques :

- Que recouvre réellement le mot « plastique » ?

- Quelle est la différence entre plastique et polymère ?
- Quels sont les bénéfices de ces matériaux dans notre quotidien ?
- Pourquoi ajoute-t-on des additifs aux plastiques, et présentent-ils des dangers ?
- Quelle est la réalité de la pollution plastique (océans, sols, air) ?
- Les bioplastiques sont-ils réellement une solution écologique ?
- Qu'en est-il du recyclage et de ses limites ?
- Quelles pistes existent pour réduire l'impact environnemental des plastiques ?

Au-delà de ces questions, l'objectif est d'apporter un éclairage scientifique, objectif et accessible sur un sujet au cœur des enjeux écologiques contemporains.

Contact pour renseignements :
Mme Andrea – Tél : 06 11 52 46 64
Mail : a-andrea@mairie-falcon.com

CONFÉRENCE SCIENTIFIQUE

La mairie de Falicon en partenariat avec l'association «Science pour tous 06» vous propose une nouvelle conférence scientifique sur la thématique :

**Pourquoi la sexualité ?
Le regard de la biologie**



Il y a une question qui taraude l'humanité depuis ses origines, c'est bien celle concernant l'existence de la reproduction sexuée, reproduction qu'a adopté la très grande majorité des espèces vivantes sur notre planète quelles soient animales ou végétales. Comment et en quoi ce mode de reproduction serait à ce point avantageux pour envahir ainsi le monde vivant ?

Une conférence animée par Eric Wajnberg
Directeur de recherche à l'Institut National de Recherche pour l'Agriculture et l'Environnement (INRAE) à Sophia Antipolis

Mercredi 07 mai 2025

18h30 - Médiathèque de Falicon

CONFÉRENCE SCIENTIFIQUE

La mairie de Falicon en partenariat avec l'association «Science pour tous 06» vous propose une nouvelle conférence scientifique sur la thématique :

**Les céréales et les légumineuses
dans l'histoire agricole et alimentaire des Français**



Depuis l'Antiquité, les céréales et les légumineuses constituent la base de l'alimentation des Français. Aujourd'hui, les enjeux de l'agriculture sont principalement liés à l'accès des populations à une nutrition équilibrée et à l'impact des cultures sur l'environnement et le climat.

Une conférence animée par Renaud Brouquisse

Directeur de recherche retraité de l'INRAE de Sophia Antipolis

Mercredi 04 juin 2025

18h30 - Médiathèque de Falicon
(58 - Rte de l'Iera - 06950 Falicon)

Entrée libre et gratuite

Science pour tous

Une conférence captivante sur la biologie de la sexualité

Le mercredi 7 mai 2025, à 18h30, la médiathèque de Falicon - La Ratapignathèque avait accueilli une nouvelle conférence scientifique, animée par Éric Wajnberg, directeur de recherche à l'INRAE et chercheur à l'INRIA de Sophia Antipolis. Intitulée « Pourquoi la sexualité ? Le regard de la biologie », cette conférence avait attiré un public curieux de mieux comprendre les fondements biologiques de la reproduction sexuée.

Une exploration scientifique des origines du sexe En s'appuyant sur l'évolution des connaissances biologiques, Éric Wajnberg avait abordé des questions aussi essentielles que fascinantes : Pourquoi deux sexes et pas trois ? Pourquoi ce mode de reproduction ? Qu'est-ce qu'un mâle, une femelle ? Il avait présenté l'existence du sexe comme une énigme scientifique, soulevant les paradoxes liés à son utilité évolutive. L'intervention, aussi rigoureuse que vulgarisée, avait suscité de nombreux échanges, confirmant l'intérêt du public pour les grandes questions de la biologie contemporaine.

| CONFÉRENCE SCIENTIFIQUE | Les céréales et les légumineuses dans l'histoire agricole et alimentaire des Français

Mercredi 4 juin 2025 à 18h30 à la Médiathèque de Falicon, « la Ratapignathèque » (58 route de l'Iera - 06950 Falicon) Cette conférence, animée par Renaud Brouquisse, a permis d'explorer le rôle fondamental des céréales et des légumineuses dans l'histoire alimentaire des Français, depuis l'Antiquité jusqu'à nos jours.

Depuis toujours, ces cultures constituent la base de l'alimentation. À travers les révolutions agricoles successives, elles ont façonné l'économie, la politique, la religion et les structures sociales. Tandis que les céréales étaient valorisées, les légumes secs, longtemps méprisés par les élites, ont connu un regain d'intérêt à partir du XIXe siècle grâce aux progrès scientifiques. Aujourd'hui, leur place est revisitée à l'aune des enjeux climatiques et de l'équilibre nutritionnel.

Renaud Brouquisse est directeur de recherche retraité de l'INRAE de Sophia Antipolis. Il a mené des travaux sur la symbiose entre légumineuses et bactéries fixatrices d'azote, et sur l'adaptation de ces plantes aux contraintes environnementales (inondation, sécheresse, salinité...).

Le LUNDI 03 MARS à 17H00

JO GUICHOU

vous propose un

COURS D'ESSAI GRATUIT

de "NU ACADEMIQUE" avec MODÈLE VIVANT HOMME
dans son ATELIER du

6 montée VERDUN FALICON (Village)
Sur réservation au 06 10 66 42 63



Une initiation artistique ouverte à tous

Le lundi 3 mars 2025, de 17h à 19h, l'artiste peintre Jo Guichou, Faliconnaise, avait proposé une séance découverte de dessin académique dans le local de l'ancienne école de Falicon, situé au 6 rue Montée Verdun. Cette séance, gratuite et ouverte à tous, avait permis aux participants d'explorer les bases du dessin d'observation dans un cadre bienveillant et stimulant.

Une séance centrée sur le modèle vivant

Lors de cette séance, les participants s'étaient exercés à partir d'un modèle masculin nu, dans le respect des codes du dessin académique. Jo Guichou avait accompagné les élèves, débutants comme initiés, en leur apportant conseils techniques et regards critiques, dans une ambiance studieuse et conviviale. Une belle opportunité d'approfondir sa pratique artistique ou de s'initier à un nouvel univers, sous le regard d'une artiste expérimentée.

Nouveau Poste de Police

Lundi 7 juillet , Falicon inaugurerà son nouveau poste de police municipale, un engagement fort en faveur de la sécurité, de la proximité et du service public.

Nicolas Roser, policier municipal, et Denis Scano, ASVP, vont occuper des locaux modernes, fonctionnels et parfaitement adaptés à leurs missions au service de la population.

Cette belle réalisation est rendue possible grâce à une mobilisation collective que nous tenons à saluer chaleureusement :

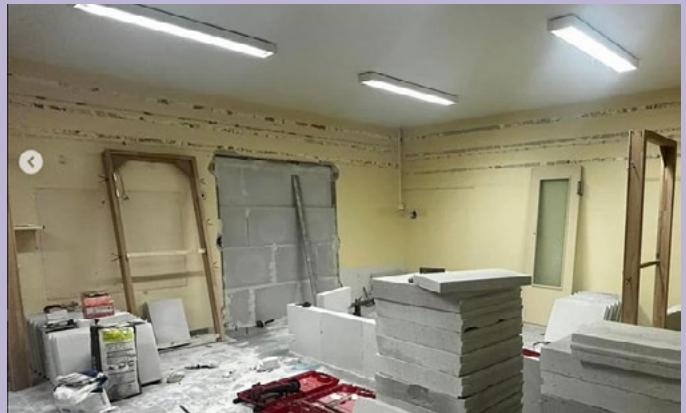
- Les agents des services techniques de la commune pour le travail en régie,
- Les entreprises : MRH pour la menuiserie, BOZKUS pour la maçonnerie, ainsi que Travia Électricité,
- Les agents administratifs pour le suivi rigoureux du dossier,



- Léone Traiteur pour la réception conviviale offerte pour l'inauguration,
- Et un remerciement tout particulier au Département des Alpes-Maritimes, pour son accompagnement financier à travers l'octroi de subventions pour 48000€

Côté institutions, nous accueillerons : Éric Ciotti, président de la Commission des Finances du département des Alpes Maritimes et Député des Alpes-Maritimes, Bernard Chaix, Député de notre circonscription, ainsi que des élus des communes voisines, que nous remercions pour leur présence et soutien.

Falicon continue d'avancer avec confiance, en se dotant d'équipements publics à la hauteur des attentes de ses habitants.



Aménagements pour la sécurité des écoliers et entretien des espaces publics

Fin mars dernier, la Métropole Nice Côte d'Azur est intervenue sur le territoire communal pour réaliser plusieurs aménagements attendus.

Un passage au sol a été tracé afin de sécuriser le nouveau dépôse-minute mis en place à proximité de l'école. Ce dispositif, initié par la commune, facilite l'arrivée des enfants en voiture tout en renforçant leur sécurité aux abords de l'établissement scolaire.

Dans le même temps, le marquage au sol du parking de la place du Thé de la Reine a été entièrement repris, améliorant ainsi la lisibilité des emplacements et le confort de stationnement pour les usagers.

Ces interventions s'inscrivent dans une volonté continue d'améliorer le cadre de vie et les infrastructures locales au service des habitants.



Sécurité et aménagements à Falicon : les avancées concrètes

À la suite des échanges avec les riverains et des réunions de quartier, la commune a relayé vos besoins auprès de la Métropole Nice Côte d'Azur.

Plusieurs actions ont déjà été mises en œuvre :

- Un tracé piéton a été réalisé durant la nuit sur la route du Mont Chauve, pour renforcer la sécurité des usagers.
- Sécurisation en cours de la route de la Baudrane
- Le débroussaillage des abords de nos routes par les équipes métropolitaines.
- L'enrobé a été refait au niveau du rond-point situé au pied du village.

Dans les jours à venir, sont également attendues :

La réparation de deux panneaux « zone 30 » dans différents quartiers.

L'installation d'un ralentisseur sur le chemin Vieux.

Conscients que les agents de la Métropole interviennent dans plusieurs communes, nous tenons à remercier chaleureusement l'équipe en charge de Falicon pour son engagement, ainsi que la Métropole pour son accompagnement dans la réalisation de ces projets d'intérêt collectif.

Sensibilisation aux risques majeurs à l'école de Falicon

La Réserve Communale de Sécurité Civile de Falicon est intervenue auprès des élèves de CM2 de l'école du village pour une séance de sensibilisation aux risques majeurs. Cette initiative a été accueillie avec beaucoup d'intérêt par les élèves, sous la coordination bienveillante de leur enseignant, M. Rault.

Un grand merci aux membres de la Réserve pour leur engagement et leur travail quotidien en faveur de la prévention et de la sécurité.

Une nouvelle session est déjà prévue pour les élèves de CM1 et CM2 à l'automne, entre octobre et novembre.

Cette action locale s'inscrit également dans une dynamique départementale plus large : la formation sera prochainement déployée dans d'autres établissements scolaires des Alpes-Maritimes, en partenariat avec l'ADCCFF RCSC 06.



Système d'alerte **GEDICOM**



Système de téléalerte Gedicom – Message de la Réserve Communale de la Sécurité Civile de Falicon – RCSC Falicon

Dans le cadre de l'élaboration et la mise en œuvre du Plan Communal de Sauvegarde (PCS), la commune de Falicon s'est équipée du système de TéléAlerte de Gedicom.

Ce dispositif est déclenché lors des risques majeurs liés à la sécurité publique : feux de forêt, glissement de terrain, inondations... Il permet aux responsables de la mairie de prévenir très rapidement, par téléphone ou SMS, toutes les personnes résidant ou exerçant une activité sur la commune, permettant ainsi à chacun de se mettre hors de danger et de pouvoir suivre les consignes de sécurité à adopter.

Pour s'inscrire à Gedicom, c'est très simple : il suffit de s'inscrire en ligne sur le site de GEDICOM. Sinon, vous pouvez toujours vous rendre en mairie pour remplir le formulaire.

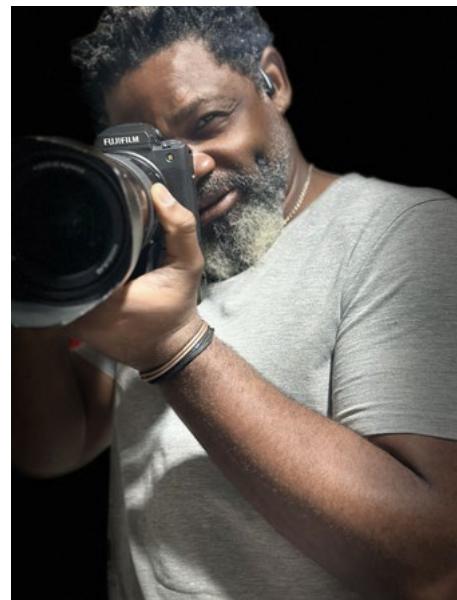
S'inscrire, c'est réduire votre exposition au risque en étant informé correctement et à temps par les autorités. Alors n'hésitez pas, et surtout, passez l'information.

Une soirée d'amitié et de partage entre Falicon et Jébalé

Le vendredi 16 mai 2025, Anaïs Tosel, Angelique Albert, son adjointe à l'éducation, le Conseil municipal et l'association Africation avaient organisé la deuxième Soirée d'Amitié culturelle entre Falicon et Jébalé, village camerounais. Cette rencontre s'était tenue à la salle Élagora, dans une ambiance chaleureuse et festive, placée sous le signe de l'échange et de la fraternité entre les peuples.

Défilé, exposition et musique au cœur de la rencontre

La soirée avait été rythmée par plusieurs temps forts : une exposition photographique en présence de l'artiste Alain Ngann, un concert, des rencontres conviviales, et surtout un défilé de mode mettant à l'honneur une vingtaine de tenues traditionnelles faliconnaises et camerounaises. Pour ce moment fort, un casting avait été lancé en amont pour permettre à des enfants, adolescents et adultes de participer. Deux séances de répétition avaient été organisées avant l'événement. Grâce à la mobilisation des habitants et à la coordination d'Angélique Albert, ce défilé intergénérationnel avait illustré avec émotion les liens tissés entre les deux cultures.



Distribution des colis de Noël par le CCAS - Jeudi 19 décembre 2024



Le jeudi 19 décembre 2024, la commune de Falicon, par l'intermédiaire du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), a organisé la traditionnelle distribution de colis de Noël à destination des personnes de plus de 65 ans n'ayant pas pu participer au repas de fin d'année.

Cette distribution s'est tenue dans les locaux de l'ancienne cantine scolaire, au 299 route de l'Iéra, entre 9h et 13h. De nombreux bénéficiaires sont venus récupérer leur colis, préparés avec soin par les équipes municipales, dans une ambiance conviviale et bienveillante.

Pour les personnes identifiées comme vulnérables et inscrites sur les listes du CCAS, une livraison à domicile a été assurée par Madame Nicole Val, déléguée aux affaires sociales. Cette démarche a permis à chacun de recevoir ce geste de solidarité avant les fêtes.

La municipalité remercie l'ensemble des bénévoles et membres du CCAS mobilisés à cette occasion, et renouvelle ses voeux les plus chaleureux à toutes et tous pour les fêtes de fin d'année.

Une soirée santé placée sous le signe de la prévention et de la parité

Le jeudi 27 février 2025, à la salle Élagora de Falicon, le Rotary Club Ciel de Nice, en partenariat avec le CRCDC (Centre Régional de Coordination des Dépistages des Cancers) et avec le soutien de la mairie de Falicon, avait organisé une soirée conférences dédiée à la santé et à la sensibilisation au dépistage des cancers. Le public avait répondu présent pour assister à deux interventions complémentaires, portées par des professionnels engagés. Deux conférences riches en informations et en échanges

La première conférence, animée par Bernard Flipo, gynécologue et ancien chef de pôle de chirurgie au Centre Anti-Cancéreux de Nice, portait sur le thème : « Les femmes, le pouvoir et le sport ». Il y avait mis en lumière le rôle du sport dans l'émancipation féminine et la prévention des maladies.

La seconde intervention, intitulée « D'Octobre Rose à Mars Bleu : le dépistage des cancers de la femme et aussi de l'homme ; c'est la parité ! », était assurée par Drifa Ayadi et Natacha Didier du CRCDC de Nice, accompagnées de la radiologue Brigitte Butori. Elles avaient souligné l'importance du dépistage organisé pour tous, dans une démarche équitable et préventive.



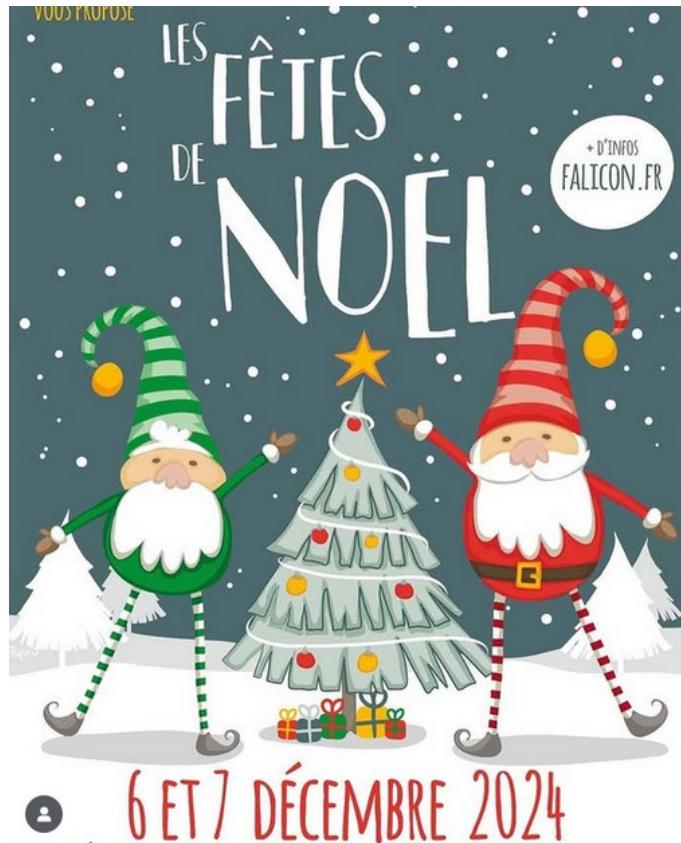
Retour sur les fêtes de Noël à Falicon - décembre 2024

Les 6 et 7 décembre 2024, la commune de Falicon a célébré les fêtes de fin d'année avec son traditionnel Marché de Noël. Cet événement, désormais incontournable, a animé le village pendant deux jours grâce à un programme riche, convivial et entièrement gratuit. De nombreuses associations et bénévoles ont contribué à faire de ces festivités un véritable moment de partage et de magie pour petits et grands.

Le vendredi 6 décembre, la journée a débuté par un spectacle jeune public intitulé Noël Pop, présenté en partenariat avec l'association Falicon Art & Culture et l'APE. L'après-midi s'est poursuivie avec une exposition d'icônes à la chapelle des Pénitents Blancs, puis une parade lumineuse et musicale à travers les rues du village. Les plus sportifs ont pu participer à la marche des lucioles, avant d'assister à un concert de Noël interprété par la chorale de Falicon dans l'église. Ces animations ont marqué l'ouverture officielle du marché de Noël dans une ambiance festive et chaleureuse.

Le samedi 7 décembre, une journée complète d'animations a été proposée aux familles. Jeux, ateliers créatifs, mini-ferme, tours de poney, jeux vidéo, maquillage et activités manuelles ont rythmé la journée. Les enfants ont pu fabriquer des bougies ou des boules de Noël, décorer des gâteaux, et rencontrer le Père Noël et ses lutins, arrivés en début d'après-midi. Des séances de dédicace ont également été organisées, notamment avec Malou Ravella et M. Tichadou à l'occasion de la sortie de son livre.

Parmi les temps forts figuraient un tournoi de football dès 10h, un cours de zumba sur la place de l'église, la remise des médailles à 13h, et une messe de Noël suivie d'un concert en fin de journée. Tout au long de l'événement, les visiteurs ont pu se restaurer sur place grâce aux différents stands : snack L'Échoppe, bar à huîtres (Rotary Club Ciel de Nice), cochon de lait (APE), crêpes et douceurs de Noël.



Grâce à l'implication de nombreux bénévoles, associations et partenaires — Falicon Art & Culture, Yves Demonchy, l'APE Falipitchoun, Chris Micheo, le Comité des Fêtes de Falicon, Olivier Gendre, Falicon En Scène, Laetitia Tonin, l'ASF Falicon, Sébastien Kubiak, Lez'Arts d'Osny, Malou Ravella, Maxime Leone, Falicon Oxygène, Falicoun Trailplaisir, Colette et Jean-Pascal Choury, AGV et Lucienne Baldelli, Jean-Pierre Tichadou, le Rotary Club Ciel de Nice, Manuel Mayer, L'Échoppe Falicon, Bougies Vent d'Est, CMJ, le Téléthon, PlayStation France, NoëlPop – Compagnie Mademoiselle, Chorale De Falicon – Ceba Canta, FermeChezVous, la Compagnie des Rêves, Tanya Sauleau, ainsi que l'Église de Falicon – Notre-Dame de la Nativité — ces fêtes de Noël 2024 ont une nouvelle fois rassemblé les habitants autour des traditions et de l'esprit de Noël, dans la joie et la bonne humeur.



Lors de la messe de Noël du 24 décembre les cathéchistes nous ont offerts des chants de Noël.

Retour sur la cérémonie des vœux 2025 à Falicon

La traditionnelle cérémonie des vœux s'est tenue à Falicon en ce début d'année 2025 en présence de plus de 200 personnes, venues partager un moment de convivialité autour de la galette des rois. Élus, agents communaux et habitants se sont réunis pour marquer ensemble l'entrée dans cette nouvelle année, dans une ambiance chaleureuse et solidaire.

À cette occasion, Madame le Maire Anaïs Tosel a présenté les quatre grands axes que la municipalité avait retenus pour l'année 2025 :

- Poursuivre le désendettement de la commune ;
- Finaliser les projets en cours (notamment la crèche, la police municipale, le clos de boules, la maison de santé, l'inauguration de l'espace aménagé de l'oliveraie communale sous l'école) ;
- Lancer les études pour la sécurisation des falaises ;
- Travailler à une nouvelle baisse des impôts.

Madame le Maire a également eu une pensée pour les personnes absentes ou confrontées à des difficultés de vie, rappelant l'importance du lien et du soutien au sein de la communauté faliconnaise.

Au cours de la cérémonie, plusieurs personnes ont été mises à l'honneur :

- Martine Polizzi a été félicitée pour ses 20 ans de service au sein de la commune ;
- Le Capitaine Pierre Curinga a été remercié pour son accompagnement dans la rédaction du plan communal de sécurité ;
- Muriel Velin, représentante de l'équipe féminine du Tennis Club de Falicon, et Sarah Abbati, gymnaste, ont été félicitées pour leurs résultats sportifs au niveau national ;
- Michel Savone a reçu les remerciements de la commune pour son soutien technique lors des festivités ;
- Enfin, un message d'encouragement a été adressé à la nouvelle association Ceba Canta, chorale faliconnaise, présidée par Mélanie Maufras.

La municipalité remercie chaleureusement toutes les personnes présentes et engagées dans la vie du village, qui ont contribué à faire de cette cérémonie un moment fort et fédérateur pour bien commencer l'année, plus de 250 personnes réunies.



Repas de fin d'année des aînés - Un moment de convivialité partagé

Le traditionnel repas des aînés, organisé par la commune, s'est tenu avec succès en cette fin d'année 2024. Ce rendez-vous, rétabli par le Conseil Municipal depuis 2020, a réuni près de 90 aînés de Falicon, heureux de se retrouver pour partager un moment chaleureux et festif.

À l'instar de l'édition précédente, le repas s'est déroulé au restaurant Rio Del Mulino à Dolceacqua, dans un cadre agréable et accueillant. L'ambiance fut particulièrement joyeuse, rythmée par les échanges, les rires, la musique, la danse et les gourmandises.

La municipalité se réjouit du succès de ce moment de partage, précieux pour maintenir le lien social et offrir aux aînés un temps festif à la hauteur de leur engagement et de leur attachement à la vie du village.



Retour sur les festivités de Noël

Chers Faliconnais,

Nous vous remercions pour votre présence et le succès de cette édition 2024. C'est un plaisir de voir les Faliconnais, petits et grands, se rassembler simplement avec des sourires et de la joie lors des moments festifs.

Notre équipe municipale a à cœur de vous proposer des festivités en valorisant le tissu associatif faliconnais et de mettre en lumière tous les bénévoles de celles-ci. Nombreuses associations ont répondu présentes à ces festivités de fin d'année.

Rassemblés pour un temps de joie et de partage, l'esprit de Noël ! Une forêt de sapins a réuni 7 associations volontaires pour les décorer (Yoga, Falicon Oxygène, Falicon en scène, ASF Falicon foot, la chorale, ...).

Je souhaiterais dans cet article mettre en lumière les nombreuses animations et les ateliers proposés par nos associations faliconnaises qui vous ont ravis :

AGV a proposé des ateliers créatifs et une vente au profit du Téléthon.

La chorale nous a partagé son répertoire.

Falicon en scène nous a fait bouger sur son cours de Zumba.

Falicon Trail Plaisir et Falicon Oxygène ont proposé la marche des lucioles.

Falicon Team Tri a organisé son incontournable Bike and Run.

ASF Falicon a invité ses équipes pour un tournoi de foot de Noël.

Falicon Art et Culture a offert un spectacle aux enfants le vendredi soir et un concert aux adultes le samedi soir.

L'implication de toutes ces associations a contribué au succès de cette édition.

Nous remercions la présence de tous les exposants à qui nous avons offert l'emplacement (qui ont bénéficié de la gratuité des emplacements) et spécialement nos exposants faliconnais (Odette Faustin, M. Tichadou, Mme Spatola, Mme Stéphanie Portaneri), Malou Ravella, le CMJ pour sa présentation du projet e-sport avec un stand de PlayStation et une vente de cookies pour financer le projet d'organisation d'un concert «Opéra», le Rotary Ciel de Nice et leurs huîtres, l'APE pour son cochon grillé et sa participation financière au spectacle offert le vendredi soir aux enfants, ainsi que L'Échoppe.

Il me semble aussi important de vous apporter quelques explications, car certains administrés ont vu un courrier du comité des fêtes déposé dans leur boîte à lettres ou sur les réseaux lors des festivités de Noël.

Avec Madame le Maire, nous avons souhaité recevoir après les festivités le président et des membres de l'association en mairie le lundi 20 janvier. (Le comité des fêtes nous a éclairés sur leur volonté de piloter l'organisation de ces festivités et n'a ainsi pas voulu s'inscrire dans ce mode d'organisation participatif.)

Dans mon nouveau rôle d'adjointe à la vie associative, je réaffirme ma volonté d'impliquer toutes les associations dans les festivités de notre commune, de valoriser leur action et de les soutenir dans leurs projets. Les associations gèrent leur subvention et les élus que nous sommes gèrent le budget communal destiné aux manifestations. Le comité des fêtes, n'ayant demandé aucune subvention, même exceptionnelle, ne pouvait gérer légalement le budget communal attribué aux festivités de Noël.

Je les remercie d'avoir maintenu l'animation «arrivée du Père Noël» proposée malgré leur manque de bénévoles et leur choix, et je regrette la déclinaison du snacking et de la salle Élagora pour organiser un restaurant éphémère. Je remercie le pôle finance du conseil municipal qui a offert aux Faliconnais la possibilité d'animations entièrement gratuites : structures gonflables, petite ferme, tour de poneys, ateliers créatifs de bougies et bricolage de Noël...

Je vous donne rendez-vous pour la future édition prévue le vendredi 6 et samedi 7 décembre avec la contribution de tous pour la joie de tous les Faliconnais.

Angélique Albert
Adjointe à l'éducation et à la vie associative
a.albert@mairie-falicon.com



TRAVAUX CARREFOUR ENTRÉE VILLAGE

Les travaux d'amélioration de l'entrée du village ont été engagés avec le soutien de la Métropole Nice Côte d'Azur, que nous remercions pour son accompagnement dans ce projet. Un rond-point unique a été prévu afin d'améliorer la sécurité des usagers, la lisibilité du carrefour, tout en apportant une touche esthétique à l'entrée du village.

Nous avions demandé à la Métropole de limiter l'emprise du chantier à seulement 3 places du parking du stade (au lieu de 18 initialement) et de maintenir l'accès aux conteneurs poubelles, afin de limiter les désagréments pour les habitants. Nous espérons avoir été entendus.

La circulation a été maintenue grâce à la mise en place de feux tricolores, et les travaux devaient s'achever le week-end du 5 juillet.



Réunion sur la sécurisation des falaises - Vers un plan d'action concret

Le vendredi 12 janvier 2025, une réunion s'est tenue en mairie de Falicon en présence de Madame Reynaud, sous-préfète, des représentants du SMIAGE, de la DDTM, des élus municipaux et des agents communaux. L'objectif de cette rencontre était de recevoir officiellement les résultats des études menées par le SMIAGE, en vue de définir le budget nécessaire à la sécurisation des falaises de L'Oulmé, du Rayet supérieur et du Rayet inférieur.

Les intervenants ont présenté de manière détaillée les conclusions techniques, confirmant qu'un montant d'environ 1 500 000 euros serait requis pour mettre en œuvre les travaux de sécurisation recommandés. Cette estimation constituait une étape cruciale pour engager les démarches administratives et financières à venir.

Pour rappel, un plan de prévention des risques avait été établi par la préfecture en février 2015, imposant à la commune de réaliser des études géotechniques dans un délai de cinq ans. Ces études n'ayant pas été lancées auparavant, la nouvelle municipalité en place depuis 2020 les avait commandées dès sa prise de fonction. Un premier rapport avait permis d'identifier les zones à risque, et la commune avait souhaité approfondir ces analyses afin de budgétiser précisément les travaux de sécurisation.

Madame le Maire a exprimé sa volonté de lancer rapidement les travaux, qui devraient s'étaler sur deux ans au minimum, voire plus en fonction des études environnementales et des autorisations réglementaires

à venir. Étant donné qu'il s'agissait de falaises appartenant à des propriétaires privés, la commune a insisté sur la nécessité d'un accompagnement financier adapté. À ce titre, une demande de subvention à hauteur de 80 % devait être déposée, notamment via le Fonds Barnier.

En parallèle, le Conseil Municipal a prévu de voter le lancement de l'étude faunistique et floristique obligatoire pour enclencher les travaux. Madame le Maire a également sollicité un accompagnement exceptionnel à hauteur de 100 %, proposition accueillie favorablement par la Préfecture, qui a assuré la commune de son soutien maximal.

Une réunion publique sur ce sujet, en présence des partenaires concernés, devait être organisée au printemps 2025 afin d'informer les Faliconnais et d'associer les riverains à cette démarche structurante pour la sécurité du territoire.



La fibre sur Falicon

**La fibre avance sur notre territoire...
6 communes de la métropole sont
couvertes à 100 %, 93 % à Nice et 92 %
sur le territoire de la Métropole Nice
Côte d'Azur.**

93 % de couverture globale sur la Métropole NCA
376 397 prises déjà construites sur 404 560 prévues
Objectif: 96 % de couverture d'ici fin 2025 (engagement Orange)
12 communes déjà couvertes à plus de 98,5 %

À Falicon, la couverture est passée de 45 % en décembre 2024 à 70 % en juin 2025 , cette une progression significative nous rapproche du haut débit pour tous, même si il reste encore des points à débloquer !

Selon les dernières informations que nous avons pu obtenir d'Ineo, le prestataire chargé par Orange pour installer la fibre, voici les prochaines avancées sur la commune avec un objectif de 80 % d'éligibilité fin 2025 :

- Rue du Four Village : en cours d'installation
- Les Giaïnes : réalisée
- 136, Avenue de Rimiez : fin d'études estimée pour fin T1/2025 / lancement des demandes d'implantation de poteaux vers le gestionnaire début T2, puis travaux poteaux courant T2/2025.
- Éligibilité courant S2/2025.
- 1147, route du Mont Chauve : réalisée
- Chemin de l'Esquié : fin d'études / travaux poteaux en cours



Pour vos administrés

Service clients fixe, mobile ou internet
Demande commerciale, info facture, assistance technique, déplacement de poteau ou câble...

Particuliers 3900
Professionnels 3901
Ou
www.orange.fr
(espace client ou assistance)
Ou
l'application **Orange et Moi**
accessible depuis un smartphone



Suivre le déploiement de la fibre

<https://reseaux.orange.fr/cartes-de-couverture/fibre>

Relation **syndics** (fibrage immeubles) 0800 383 884

Raccorder une maison neuve

<https://maison-individuelle.orange.fr/front/>

Raccorder un immeuble ou un lotissement

<https://le-programme-immobilier.orange-business.com>

0800 366 300

Signaler un dommage réseau

<https://dommages-reseaux.orange.fr>

ou

depuis un smartphone avec
l'application **Dommages Réseaux**



Rencontre avec les riverains du stade : écoute et dialogue autour des projets en cours

Le 3 juin dernier, Madame la Maire et Denis Manassero, adjoint délégué au sport, ont rencontré les riverains du stade afin d'échanger autour des problèmes de stationnement et de nuisances signalés ces derniers mois.

Ce temps d'échange, organisé sur le terrain, a permis de recueillir les préoccupations des habitants, de leur apporter des réponses concrètes et de renforcer le dialogue entre la municipalité et les riverains. Les élus ont pris le temps d'écouter chaque remarque, dans un esprit d'apaisement et de co-construction.

Lors de cette rencontre, les inquiétudes concernant le projet de city stade ont également été abordées. La municipalité a précisé que les travaux ne débuteront pas avant le 4 août, en raison d'un calendrier de réalisations déjà très chargé, incluant notamment les projets liés à la crèche, au poste de police municipale, ainsi qu'au réaménagement du clos de boules.

Ce rendez-vous a été l'occasion de réaffirmer la volonté de la commune de mener chaque projet dans le respect du cadre de vie des habitants, tout en poursuivant son ambition d'équipements modernes et adaptés aux besoins de tous.

ENVIRONNEMENT

1. À quoi servent les OLD ?

Les Obligations Légales de Débroussaillage (OLD) ont plusieurs objectifs principaux :

- Réduire le combustible végétal pour diminuer l'intensité des feux de forêt.
- Assurer l'autoprotection des biens et des personnes.
- Permettre le confinement des habitants dans leur maison en cas d'incendie.
- Faciliter l'intervention des pompiers et des secours.
- Réduire le risque de départ de feu depuis les habitations.

2. Cadre légal et obligations

- Le code forestier impose le maintien en état débroussaillé des terrains situés à moins de 200 mètres d'un espace boisé, toute l'année.
- La loi du 10 juillet 2023 (applicable depuis le 1er octobre 2023) renforce la prévention et la lutte contre les incendies, en modifiant notamment les règles de superposition des obligations de débroussaillage.

Cas de superposition des obligations :

- Sans superposition : Chaque propriétaire débroussaile sur sa parcelle et chez autrui si nécessaire.
- Avec superposition : Chacun débroussaile la partie la plus proche des limites de sa parcelle.

3. Mise en œuvre par les communes

- Une convention avec l'ONF (Office National des Forêts) permet de réaliser une expertise pour établir un programme de sensibilisation et de contrôle.
- Stratégie de sensibilisation :
 - Réunions publiques d'information.
 - Distribution de fiches OLD (à l'échelle de la commune, des quartiers prioritaires ou sur demande).
 - Contrôles et verbalisations dans les quartiers prioritaires.
- Résultats : Une carte détaillée des OLD et des fiches « ATLAS » sont remises aux administrés, disponibles sur demande à la Police Municipale.

4. Nouveautés législatives (2024-2025)

Décret MASA (29 mars 2024) :

- Permet aux communes de réaliser le débroussaillage pour le compte des administrés, avec leur accord, pour massifier les travaux et réduire les coûts.
- Permet d'agir sur des terrains dont le propriétaire n'est pas identifiable.
- Oblige le vendeur d'un bien soumis aux OLD à attester que le bien est débroussaillé.

Décret du 30 mars 2024 (MTECT) :

- Obligation d'afficher dans les documents d'urbanisme les zones soumises aux OLD.
- Affichage des servitudes relatives aux équipements de défense des forêts (pistes, points d'eau).

- Dispense de déclaration de coupe pour les arbres abattus dans le cadre des OLD en Espace Boisé Classé.

- Simplification des autorisations pour l'abattage d'arbres de haute tige.

• Arrêté interministériel (29 mars 2024) :

- Fixe les modalités minimales pour un débroussaillage efficace (coupe de la végétation basse, élagage, gabarit au-dessus des voies, traitement des déchets).
- Permet au préfet d'imposer des mesures complémentaires (distance entre les arbres, etc.).
- Intègre des mesures pour préserver la biodiversité (maintien d'arbres morts, zones non débroussaillées, interdiction de broyage lourd en période sensible).

• Arrêté préfectoral (17 janvier 2025, Alpes-Maritimes) :

- Réglemente le brûlage à l'air libre des végétaux et les actions de prévention contre les incendies.

5. Sanctions en cas de non-respect

- Amende : Jusqu'à 1 500 € (voire 3 000 € en cas de récidive) avant mise en demeure, selon l'article R. 163-3 du Code Forestier et l'article 48-1 du Code de procédure pénale.
- Possibilité de recours.

6. Où s'informer ?

- Code forestier (articles L. 111-2, L. 131-10 à L. 131-15, etc.).
- Arrêté préfectoral n° 2014-452 (Alpes-Maritimes).
- Services municipaux (Police Municipale, mairie).

En résumé : Les OLD sont un outil essentiel pour prévenir les incendies de forêt, protéger les biens et les personnes, et faciliter l'intervention des secours. Les communes et l'État renforcent régulièrement les dispositifs pour améliorer leur application et leur efficacité.



Recours - Un nouvel arrêté préfectoral pour encadrer le brûlage des végétaux et prévenir les incendies

Depuis le 17 janvier 2025, un nouvel arrêté préfectoral a été instauré dans le département des Alpes-Maritimes, portant sur le brûlage à l'air libre des végétaux, les actions de prévention contre les incendies de forêt et l'emploi du feu en général. Ce texte est venu abroger l'arrêté n°2014-453 pour y substituer un cadre réglementaire modernisé, plus adapté aux enjeux actuels de qualité de l'air et de lutte contre le risque incendie, aggravé par le changement climatique.

L'arrêté a constitué l'un des volets opérationnels du Plan de protection de l'atmosphère des Alpes-Maritimes, et a intégré les dispositions de la loi du 10 juillet 2023 visant à renforcer la prévention face à l'intensification des feux de forêt. Il a été élaboré à la suite d'un processus de concertation ayant permis de prendre en compte les préoccupations locales.

Ce nouveau cadre réglementaire a introduit plusieurs modifications importantes :

- Des conditions plus strictes et cumulatives ont été imposées pour autoriser le brûlage des végétaux à l'air libre (articles 4.2.2.1 à 4.2.2.5), afin de limiter les émissions polluantes et les nuisances pour la population ;
- La période d'interdiction totale du brûlage, renommée «période de vigilance renforcée», a été étendue et s'appliquait désormais du 1er juin au 30 septembre ;
- Des conditions d'accès aux massifs forestiers et de réalisation de travaux ont été redéfinies selon le niveau de risque incendie communiqué par Météo-France ;
- Les règles concernant l'emploi du feu, le fait de fumer en forêt, l'utilisation de barbecues ou d'équipements générateurs d'étincelles ont été précisées, en fonction des périodes, des zones concernées et du type d'usagers (public, propriétaires).

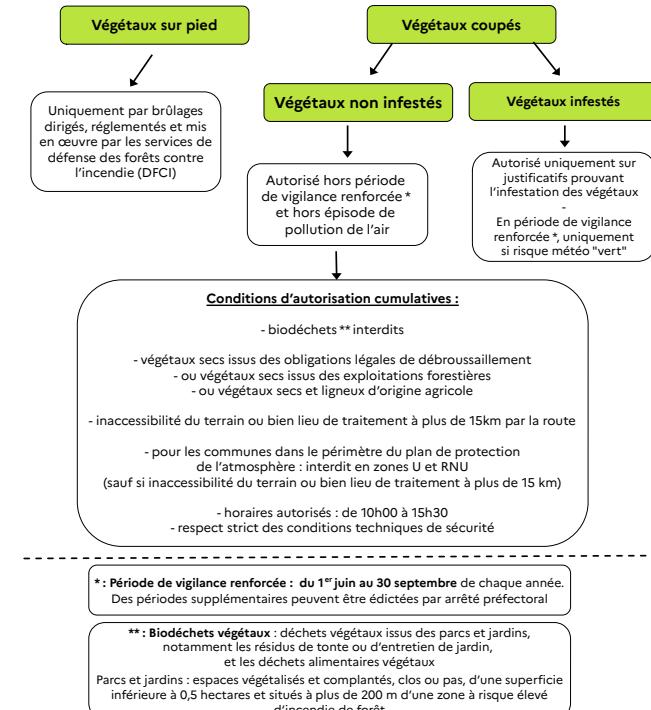
Nouvelle démarche d'accès en déchèterie métropolitaine

À compter du 3 février 2025, la Métropole Nice Côte d'Azur met en place une nouvelle application pour accéder à votre déchèterie.

Nous vous invitons, à partir de cette date, à vous rendre sur <https://madechetterie.nicecotedazur.org/> afin de mettre à jour votre compte usager.



FICHE SYNTHETIQUE
Brûlage à l'air libre des végétaux
Arrêté préfectoral 2025-101 – article 4



Document de synthèse : pour toute précision, se référer à l'arrêté DDTM-SEAFEN-PFEN-AP N°2025-101 opposable
Direction départementale des territoires et de la mer – SEAFEN
CADAM - 147, boulevard du Mercantour - 06286 NICE CEDEX 3
ddtm-dfci@alpes-maritimes.gouv.fr
Mai 2025

INFO COLLECTE

NOUVELLE DÉMARCHE
POUR ACCÉDER À VOTRE DÉCHETTERIE

La Métropole Nice Côte d'Azur met en place une nouvelle modalité pour vos accès en déchèterie

À partir du 3 février 2025, créer votre compte sur madechetterie.nicecotedazur.org/

À partir du 1^{er} mars 2025, désactivation de tous les badges non mis à jour

Les dépôts en déchèterie ne pourront avoir lieu qu'après création d'un espace personnel.

COMMENT CRÉER MON ESPACE PERSONNEL ?

- Je me rends sur madechetterie.nicecotedazur.org/ ou je scanne le QR code
- Pour les nouveaux utilisateurs : je crée mon espace personnel pour faire ma demande de nouveau badge
- Pour les détenteurs d'une carte déchèterie : je précise mon numéro de badge pour créer mon espace personnel
- Je complète le formulaire
- Je reçois mon identifiant et je crée mon mot de passe

Tout savoir sur www.nicecotedazur.org/



Je m'appelle Loïc Frerejacques, je travaille aux espaces verts de la commune de Falicon depuis 2022, je suis diplômé en aménagement paysager et j'ai toujours été passionné par l'environnement et le monde animalier plus précisément.

C'est pourquoi j'ai décidé de rejoindre, pendant deux mois, une fondation en Amazonie équatorienne qui gère un centre de réhabilitation, une plantation de cacao durable et de l'apiculture avec des abeilles Mélipones (des espèces sans dards trouvables de l'Amérique centrale jusqu'à l'Amérique du Sud).

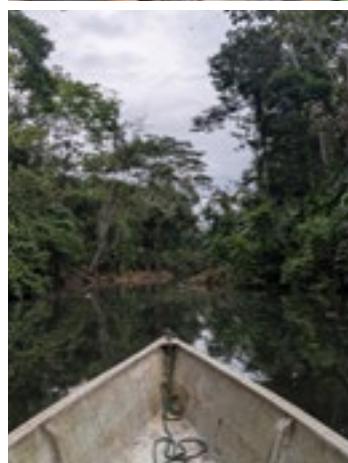
Au cours de ces deux mois, j'ai travaillé aux côtés de personnes exceptionnelles avec un savoir impressionnant sur leur sujet et une grande envie de le partager.

Au refuge, j'ai été en contact avec un « tapir du Brésil » (une espèce classée Vulnérable par l'IUCN), un « coati roux », des « tamarins à selles », des « singes écureuils », une « buse à gros bec » ... autant d'espèces incroyables qui risqueraient, pour la majorité, de disparaître dans les années à venir. J'ai assisté aux soins vétérinaires, aidé à l'amélioration des enclos, participé aux nourrissages (environ 12 kg de feuilles/fruits par jour pour le tapir).

J'ai pu observer ces espèces à l'état sauvage et apprendre l'importance qu'a chaque espèce dans son écosystème (gestion des populations végétales et animales, gestion naturelle de la croissance des forêts, équilibre prédateurs / proies...).

J'ai aussi participé à la récolte du miel des abeilles Mélipones et à l'entretien des ruches, ainsi qu'à l'entretien de la plantation de cacao (plantation en polyculture : les cacaos sont plantés avec d'autres espèces végétales sur la même parcelle pour favoriser la biodiversité), et suivi le processus jusqu'à la fabrication du chocolat.

J'ai évidemment profité d'être en Amazonie pour faire de la photo animalière, dont je vous partage quelques clichés ici !



Réunion intercommunale pour la protection du Mont Chauve

Lundi dernier, une réunion importante s'est tenue à Falicon à l'initiative d'Anaïs Tosel, maire de Falicon, en présence de Pascal Bonsignore, maire d'Aspremont, et de Bertrand Gasiglia, maire de Tourrette-Levens. Étaient également présents les représentants de l'Office National des Forêts, dont Monsieur Battiston, en charge de la gestion locale des espaces forestiers.

Cette rencontre avait pour objectif d'évoquer ensemble l'avenir du site du Mont Chauve, un espace naturel remarquable situé à cheval sur les trois communes. Particulièrement apprécié des promeneurs, des familles et des amateurs de nature, le Mont Chauve fait l'objet d'une attention particulière en raison de sa richesse écologique, de son accessibilité et des enjeux de préservation qu'il représente.

Les élus ont réaffirmé leur engagement commun à protéger ce site emblématique. Un programme d'actions sera mis en place en 2025, avec pour ambition de concilier la valorisation du site, sa sécurisation, et la préservation de son environnement naturel. La coopération intercommunale se poursuivra afin de

coordonner les efforts nécessaires à la gestion durable et à la transmission de ce patrimoine naturel aux générations futures.

Ce travail concerté entre communes et services spécialisés illustre une volonté partagée de défendre et entretenir les espaces naturels sensibles de notre territoire.



Collecte des sapins de Noël - Une opération écoresponsable renouvelée à Falicon

Comme chaque année, à l'issue des fêtes, la commune de Falicon a organisé son opération de collecte des sapins de Noël, afin de permettre aux habitants de se débarrasser de leur arbre de manière simple et respectueuse de l'environnement. La campagne s'est déroulée jusqu'au lundi 13 janvier 2025, avec la mise en place de plusieurs points de collecte répartis sur le territoire communal.

Des enclos spécifiques avaient été aménagés aux emplacements suivants :

- Parking de l'Aire Saint-Michel
- Route du Mont Chauve (n°678), à côté du local de collecte après le Tennis Club
- Chemin du Faliconnet (n°815)
- Parking de l'Iéra, à côté du local de collecte

Cette initiative, en partenariat avec la Métropole Nice Côte d'Azur, a permis de valoriser les sapins en compost, dans le cadre d'une démarche à la fois civique et écologique. La municipalité a rappelé que, hors période de collecte, les sapins devaient être déposés en déchèterie, tout dépôt sauvage étant strictement interdit et passible d'une amende.

La commune remercie les nombreux Faliconnais qui ont participé à cette opération et contribué, par ce geste simple, à la préservation de notre cadre de vie.

Mise en place du cocottarium à Falicon - Une initiative pédagogique et écologique

Trois semaines avant l'annonce officielle, les deux premières poules rousses pondeuses avaient fait leur entrée dans le cocottarium installé sous l'école Jules Romains. Ces nouvelles résidentes à plumes s'étaient rapidement acclimatées à leur nouvel environnement et avaient entamé leur nouvelle vie au cœur du village, nourries notamment grâce aux épluchures et restes de la cantine scolaire. Ce projet original s'inscrivait dans une volonté de développer une économie circulaire locale tout en sensibilisant les plus jeunes à des gestes écoresponsables.

Dans les jours qui suivirent, quatre autres poules – une noire, une grise, une blanche à tête noire et une coucou – étaient venues compléter le groupe, formant un petit poulailler diversifié et coloré. Le cocottarium était ainsi devenu un support concret et ludique pour sensibiliser les élèves de l'école Jules Romains, les enfants du centre de loisirs ainsi que les bénévoles engagés dans le projet à la gestion des biodéchets et à l'importance du tri à la source.

L'inauguration officielle du site avait été programmée pour le 8 mars 2025, marquant une étape importante dans cette démarche innovante portée par la commune. Ce projet n'aurait pu voir le jour sans la mobilisation des habitants qui, deux ans plus tôt, avaient participé à une cagnotte en ligne lancée sur le site Leetchi, permettant de récolter 8 500 euros. La Métropole Nice Côte d'Azur avait également soutenu l'initiative à hauteur de 4 000 euros, confirmant l'intérêt intercommunal pour cette démarche de proximité et d'éducation à l'environnement.

La municipalité avait salué l'implication de tous les contributeurs et rappelé que cette action, à la fois simple et symbolique, participait à construire une commune plus durable, plus pédagogique et plus solidaire.



Une inauguration festive et familiale au Cocottarium



Le samedi 8 mars 2025, Madame le Maire, accompagnée du conseil municipal, des agents communaux et des bénévoles du Cocottarium, avait convié la population à l'inauguration du Cocottarium municipal, situé chemin des Écoliers à Falicon. La matinée avait débuté dès 10h30 par une présentation des espaces et une visite guidée, suivies à 11h par l'arrivée très attendue des nouvelles pensionnaires à plumes. À 11h30, les allocutions officielles et la coupure de ruban avaient marqué le lancement officiel du lieu.

Animations, ferme pédagogique et saveurs locales au rendez-vous

Tout au long de la matinée, petits et grands avaient profité d'un marché de producteurs locaux, installé sur le parvis de l'école, et des animations de la Petite Ferme, avec poneys, poussins, lapins et canards. Une chasse aux trésors et plusieurs ateliers pour enfants avaient rythmé cet événement convivial. La matinée s'était conclue autour d'un apéritif offert par la municipalité, préparé par le Chef Thibaut de l'école Jules Romains, sur le thème de « l'œuf dans tous ses états ». Un moment de partage et de convivialité qui avait rassemblé de nombreux habitants.

Falcon honorée à Marseille pour sa qualité de vie et ses engagements environnementaux

Le 9 avril 2025, une délégation de la Mairie de Falicon s'était rendue à l'Hôtel de Région PACA à Marseille, à l'occasion de la remise des prix du label «Villes et Villages Fleuris - Qualité de vie 2024», décernés par le Comité Régional du Tourisme Provence-Alpes-Côte d'Azur. À cette occasion, François de Canson, Vice-Président de la Région et Président du CRT, avait remis à Alain Andréa, adjoint représentant Madame le Maire Anaïs Tosel, le diplôme confirmant la labellisation «3 fleurs» pour la commune de Falicon.

Une reconnaissance pour l'engagement communal en faveur du cadre de vie

Cette distinction avait salué l'investissement constant de la commune pour améliorer la qualité de vie des Faliconnais, en particulier les actions menées par le service des Espaces Verts, représenté lors de la cérémonie par Hervé Tabuteau, responsable, et Bastien Sappa, agent communal. Le label reconnaissait une démarche globale, incluant la végétalisation des espaces publics, la préservation des ressources naturelles, la protection de la biodiversité et l'adaptation au changement climatique. La Municipalité avait exprimé ses remerciements au Comité Régional du Tourisme, qui, par cette reconnaissance, avait souligné la volonté de Falicon de concilier bien-être des habitants, respect du patrimoine naturel et attractivité du territoire.



Célébration des 60 ans de l'ASF Falicon

La commune de Falicon a eu le plaisir de célébrer les 60 ans de l'Association Sportive de Falicon (ASF), en présence des membres du club, des élus et de plusieurs figures fondatrices qui ont contribué à sa création et à son développement au fil des décennies.

Parmi les personnalités honorées lors de cette cérémonie figuraient notamment Édouard Bensa, Alain Manzone, Raoul Bensa, Pierre Wachowicz et Bernard Ortolani, tous témoins et acteurs de cette belle aventure humaine et sportive.

À cette occasion, un nouveau logo du club a été dévoilé, incarnant à la fois l'histoire, les valeurs et les ambitions futures de l'ASF Falicon.

La municipalité adresse ses plus sincères remerciements à tous les bénévoles et partenaires qui font vivre le club au quotidien, ainsi qu'à M. Sébastien Kubiak, président du club, M. Henry Klacansky pour le support offert, et à M. Manu Micheo pour la réalisation d'un modèle en bois particulièrement soigné.

L'ASF Falicon demeure, après six décennies, bien plus qu'un simple club sportif : il est un véritable symbole de cohésion, de transmission et d'attachement à notre village.



Une ambiance irlandaise festive à Falicon

Le samedi 15 mars 2025 le Comité des Fêtes de Falicon avait organisé une soirée irlandaise à l'occasion de la Saint-Patrick, dans la salle Élagora. L'événement, animé par Live Play DJ, avait réuni un public venu célébrer dans la convivialité. En clin d'œil à la fête, une boisson avait été offerte à tous les Patrick et toutes les Patricia, sur présentation d'un justificatif d'identité.

Un menu aux saveurs anglo-saxonnes

L'ambiance chaleureuse, les mets typiquement irlandais et la musique festive avaient fait de cette soirée un moment joyeux pour notre village.



Falicon en Scène récompensée lors d'un concours international de danse

La troupe Falicon en Scène a brillamment représenté la commune lors d'un concours international de danse, en remportant deux médailles de bronze. Cet événement prestigieux a réuni des danseurs venus de plusieurs pays, offrant un niveau de compétition particulièrement relevé. Ce résultat met en lumière le dynamisme culturel de Falicon, ainsi que le talent de ses jeunes danseurs, qui ont su porter haut les couleurs de leur village sur la scène internationale. La municipalité félicite chaleureusement la troupe, les encadrants et les familles pour leur implication et leur enthousiasme. Une belle aventure humaine et artistique, porteuse de fierté pour toute la commune.



Le cinéma senior à Falicon à l'honneur de Marcel Pagnol

Depuis novembre 2024, à l'initiative de Madame Val, membre du CCAS, les seniors de Falicon se retrouvent régulièrement autour de projections de films, suivies d'un goûter offert par la Mairie de Falicon. Ce rendez-vous chaleureux est devenu un moment privilégié de partage et de convivialité pour les aînés du village.



En ce début d'année 2025, un hommage particulier a été rendu à Marcel Pagnol, disparu il y a tout juste 50 ans et qui aurait eu 130 ans cette année. Après la projection de La Famille Bélier en janvier, deux séances ont été consacrées à ses œuvres emblématiques :

Le 7 mars, les participants ont pu redécouvrir Jean de Florette.

Le 11 avril, la séance s'est poursuivie avec Manon des Sources, pour compléter ce diptyque provençal incontournable.

Avant chaque projection, Pierre Boulanger, faliconnais fidèle au rendez-vous, a eu la gentillesse de présenter une introduction sur la vie et l'œuvre de Marcel Pagnol, offrant ainsi aux spectateurs un éclairage enrichissant sur l'homme et son univers.

Un grand merci à Isabelle Dayon, collaboratrice de la mairie et membre du CCAS, pour son soutien dans l'organisation de ces séances, ainsi qu'à toutes les personnes investies dans cette belle initiative.



Le Cinéma Senior continue d'écrire de beaux chapitres d'échanges intergénérationnels et de culture accessible à tous, au cœur de notre village.

Loto de la Saint-Valentin – Une soirée conviviale à Élagora

Le samedi 8 février 2025, le Comité des Fêtes de Falicon a organisé son traditionnel Loto de la Saint-Valentin à la salle Élagora. L'événement s'est déroulé dans une ambiance festive et chaleureuse.

La soirée a mêlé jeu, gourmandise et partage.



Le 3 juin dernier, la municipalité recevait le comité des fêtes, qui proposait un projet de spectacle «Ça patine à Tokyo» avec Nelson Monfort et Philippe Candeloro.

Un projet à un peu plus de 17 000 euros que la mairie s'est engagée à soutenir matériellement, techniquement et humainement, comme elle le fait pour toutes les associations faliconnaises.

Madame le Maire a tout de même rappelé le respect obligatoire de certaines règles et procédés administratifs, comme lors de leur dernière assemblée générale. Notamment : l'obligation de prévenir et d'obtenir l'autorisation de la DGS ou du Maire avant d'occuper une salle communale, la rigueur en matière d'hygiène pour la nourriture stockée dans la salle Élagora et non répertoriée par la mairie, notamment avec les risques de coupure d'électricité liés au chantier de la crèche, l'obligation de signer une convention d'occupation du domaine public pour leur algeco installé sur la plateforme des services techniques, ne pas mandater un agent sans en prévenir la DGS ou le Maire, demander des subventions en bonne forme et l'impossibilité pour la mairie de régler des devis ou factures au nom du comité des fêtes.

Notre municipalité a toujours accompagné et soutenu cette association dans les animations proposées, mais il est de notre devoir de faire respecter un cadre commun et ces contraintes peuvent être source de mécontentement et d'incompréhension.

Saison 2025 du Club de Ski de Falicon

Le mercredi 8 janvier 2025, le Club de Ski de Falicon a lancé sa première sortie de l'année avec enthousiasme. Ce sont 58 enfants faliconnais qui ont pu profiter d'une magnifique journée ensoleillée sur les pistes de la station d'Auron. Cette sortie a marqué le début d'une série de rendez-vous hivernaux très attendus par les jeunes skieurs.

Encadrés par des moniteurs de l'ESF, les enfants ont bénéficié de quatre heures de cours de ski réparties sur la journée. Entre les deux sessions, ils ont partagé un repas convivial au restaurant Le Farban, qui les a accueillis chaleureusement. La municipalité remercie l'établissement pour la qualité de son accueil et son soutien logistique.

Cette première sortie a été rendue possible grâce à l'implication de parents bénévoles, d'élus et d'agents communaux, qui ont assuré l'encadrement et la sécurité des participants. Au total, dix mercredis étaient programmés pour cette saison 2025, permettant aux enfants de progresser tout en partageant l'esprit d'équipe et le plaisir de la glisse.

La commune et le Club de Ski adressent leurs remerciements à Denis Manassero pour sa gestion rigoureuse et son engagement dans l'organisation de ces sorties aux couleurs de Falicon, avec en ligne de mire de belles médailles pour nos jeunes champions en herbe.



Falcon Trail Plaisir - Une édition réussie sur les hauteurs du Mont Chauve

Le dimanche 19 janvier 2025, la commune de Falicon a accueilli une nouvelle édition du Falcon Trail Plaisir, organisé avec enthousiasme par l'association du même nom. Cette course de montagne, devenue un rendez-vous sportif attendu, a une fois encore attiré de nombreux participants venus relever le défi de la Virada de Falicon.

Le parcours, long de 17 km avec un dénivelé positif de 800 mètres, a conduit les coureurs depuis le cœur du village jusqu'au sommet du Mont Chauve, offrant une vue imprenable sur la Baie des Anges. L'association Falcon Trail Plaisir avait soigneusement balisé l'itinéraire, empruntant principalement les sentiers d'entraînement qu'elle affectionne. Le final, à la fois technique et inattendu, a contribué à la singularité de cette édition.

Les organisateurs ont été chaleureusement félicités pour la qualité de l'organisation, le sérieux de la logistique et l'accueil réservé aux participants. Cet événement sportif a permis, une fois encore, de valoriser le patrimoine naturel de Falicon tout en renforçant les liens entre amateurs de course en pleine nature.



Fête annuelle du Tennis à Falicon

Lors de cette fête conviviale, Madame le Maire et Aude Giuglaris ont chaleureusement félicité le Tennis Club de Falicon pour ses excellents résultats toutes catégories confondues.

Il a été souligné avec fierté que notre club est le meilleur club de France disposant de seulement deux courts, une performance remarquable qui témoigne de l'engagement et du travail de tous ses membres.

Les entraîneurs ont profité de cette occasion pour remercier les joueurs, les sponsors ainsi que la mairie de Falicon pour leur soutien constant. Ces moments d'échange et de partage renforcent les liens et l'esprit de notre communauté sportive.



Falicon team tri : Mounta Cala

Un grand merci à Ludovic Chriault, président de l'association Falicon Team Tri, ainsi qu'à l'ensemble des bénévoles pour la remarquable organisation de la Mounta Cala, cette course emblématique qui traverse les communes de Falicon, Tourrette-Levens et Aspremont en empruntant la route du Mont Chauve. Félicitations à tous les coureurs et aux lauréats du podium pour leur performance, et merci au Comité des Fêtes de Falicon pour le ravitaillement proposé à l'issue de la course.



Marche Bâtons Dynamiques

Notre association, FALICON OXYGÈNE, a pour projet de démarrer une nouvelle activité, dans les tout prochains mois : la Marche avec Bâtons Dynamiques.

Qu'est-ce que la Marche avec Bâtons Dynamiques ?

Il s'agit d'une activité innovante complémentaire aux activités de randonnée et de marche nordique, que l'on pratique avec des bâtons spécifiques. Ces derniers ont la particularité d'être équipés d'un système de pompe avec des résistances interchangeables allant de 4 à 10 kg. Ces bâtons permettent ainsi un travail de renforcement musculaire de la partie haute du corps, tout en soulageant les articulations.

C'est une nouvelle pratique au sein de la FFRandonnée : la marche avec bâtons dynamiques, qui alterne marche et exercices variés (renforcement musculaire, gainage, cardio, fitness...).

Une Activité Sportive Innovante

Issue de la marche nordique, la marche avec bâtons dynamiques offre de nombreux avantages :

- Renforcement musculaire global : chaque foulée sollicite jusqu'à 80 % des groupes musculaires.
- Amélioration de l'endurance cardiovasculaire : le rythme soutenu stimule le cœur et les poumons.
- Brûlure calorique accrue : jusqu'à 40 % de calories brûlées en plus par rapport à la marche classique.
- Protection des articulations : les bâtons répartissent les charges et soulagent les genoux et les hanches.
- Bienfaits psychologiques : la pratique en plein air réduit le stress et améliore le bien-être mental.

Une Activité Pour Tous

Que vous soyez sportif chevronné ou débutant, la marche avec bâtons dynamiques s'adapte à tous les niveaux. Facile à pratiquer en milieu urbain comme en pleine nature, elle constitue une excellente alternative au jogging ou à la salle de sport.

Le club Falicon Oxygène envisage d'organiser des séances de découverte de la marche avec bâtons dynamiques durant les mois d'avril et mai 2025. Chaque séance ne durera pas plus de 2 h 30, offrant ainsi une expérience sportive accessible et adaptée à tous les participants. Une opportunité idéale pour s'initier à cette discipline et profiter des bienfaits de cette activité en groupe.

Accessible, dynamique et bienfaisante, la marche avec bâtons dynamiques a tout pour devenir votre allié santé. Une activité complète qui conjugue plaisir, forme et convivialité.

Pourquoi ne pas essayer ?



Le texte ci-dessous a été publié tel que transmis par M. Cristina, représentant de l'opposition. En l'absence de réponse de sa part, nous n'avons pas pris la liberté d'en modifier le contenu ni de corriger les éventuelles fautes, afin de respecter fidèlement sa contribution. Pour rappel, cet élu a été présent à 8 conseils municipaux sur 16.

Madame le Maire de Falicon semble posséder une capacité certaine à retenir les informations concernant la vie de notre village, et plus encore à garder secrètes les affaires qui l'entourent tout disparaît mystérieusement... Est-ce-que un geste de pouvoir de sa part ? Un moyen de m'affirmer sa position dominante en tant qu'opposant ? Où cherche t-elle à dissimuler certains dossiers et à me tenir à l'écart ?

Il est difficile, pour moi qui m'efforce d'être un opposant constructif, et collaborer efficacement avec Madame le Maire.

J'aurais préféré qu'elle priviliege la transparence.

Néanmoins, je continuerai à défendre vos intérêts avec détermination malgré son attitude qui ne fait que renforcer ma volonté.

Je vous souhaite chères faliconnaises et chers faliconnais une excellente année 2025.

Noël Cristina
Conseiller municipal opposant de falicon
Noel.cristina@orange.fr
n.cristina@mairie-falcon.com

Pour rappel, à 90 %, Mr La Rosa a voté pour les délibérations proposées par la majorité municipale.

Chers Faliconnais, Chères Faliconnaises,

C'est toujours avec plaisir que je vous retrouve à l'occasion de cette tribune afin de faire le point sur mon activité municipale et les actualités. La parution de ce numéro ayant été repoussée à plusieurs reprises, la période à traiter est longue (fin 2024 à juin 2025) et les informations nombreuses pour un format réduit.

Ces derniers mois ont malheureusement été marqués par une augmentation des dissensions, des débats et mécontentements face à une communication municipale souvent déconnectée de la réalité, des élus peu présents et une absence d'écoute des Faliconnais :

- Le projet d'un City-stade au pied du village sans concertation avec les villageois et l'absence de prise en compte de leurs avis.
- Le réaménagement de l'intersection du bas du village sans préparation avec l'ensemble des élus et sans concertation publique avec les Faliconnais.
- La promesse de vente du clos de boules de l'Aire Saint-Michel signée par Madame Tosel sans avoir défini le projet d'un futur clos.
- Le projet de « maison de santé », annoncé par Madame Tosel en 2024, s'avère être en réalité une opération immobilière privée, réalisée par un promoteur, avec la construction d'un immeuble

R+2 de 13 logements et un simple cabinet médical en rez-de-chaussée à la place du parking et clos de boules actuel.

- L'édition 2025 des réunions de quartier a confirmé leur baisse de fréquentation depuis 2022 : Des réunions délaissées d'année en année par les habitants qui ont l'impression d'y répéter inlassablement la même chose et d'être oubliés de l'action municipale.

À l'approche de la période électorale, les effets d'annonce se sont multipliés ces derniers mois pour cacher une réalité et une gestion moins reluisante : L'explosion des dépenses de fonctionnement au cours du mandat : +43 % entre 2020 et 2024. Une véritable gabegie avec les impôts des Faliconnais.

- +145 €/an par enfant sur la facture de la cantine scolaire : 2 augmentations successives des tarifs de la cantine scolaire votée par la majorité municipale en à peine 1 an et demi. La baisse de 1 € de la part communale sur la Taxe Foncière 2024 est largement récupérée ailleurs dans le portefeuille des Faliconnais.
- L'explosion du coût des travaux à la charge de la commune pour la future crèche privée déléguée à un prestataire : +45 % entre 2021 et 2025 (400 000 € de travaux annoncés en 2021 pour 580 000 € en

2025). Pour limiter le gouffre, la commune ne réalisera pas certains travaux, comme l'étanchéité, qui feraient encore grimper la facture à plus de 650 000 €. En parallèle, le contrat passé avec le prestataire prévoit le versement, par la commune au groupe La Maison Bleue, d'une contribution forfaitaire de 616 805 € pour l'exploitation sur la période 2025-2030.

- Le choix du prestataire privé pour la crèche a été entériné lors du conseil municipal du 13 juin 2025 : La Maison Bleue. De nombreux scandales sont venus ternir l'image de ce groupe au début de l'année 2025 et quelques jours après le choix de la majorité municipale, l'IGASS a rendu public un rapport d'enquête sévère mettant en cause le groupe sur sa gestion et l'encadrement des enfants. En tant qu'élu, je serai vigilant au respect des clauses de contrôle prévues dans le contrat et au bien-être des bébés.
- Le déclassement continu depuis 5 ans de Falicon au classement « Villes et Villages où il fait bon vivre ».
- La construction d'un poulailler à près de 18 000 € pour 6 poules.
- Un village de moins en moins propre. Des quartiers délaissés sans aucun aménagement depuis 5 ans et l'absence de traitement par la municipalité des problématiques de la vie quotidienne (sécurité, vitesse, propreté, ordures ménagères...).
- Les écoliers et le personnel scolaire ont souffert d'un 3^e été sans climatisation dans la nouvelle école alors que son installation était votée depuis 2023.
- Le Comité des Fêtes de Falicon progressivement mis à l'écart par la municipalité : privé de réaliser le marché de Noël en 2024, la Fête de la Musique et la Saint-Jean en 2025. L'Assemblée Générale du Comité le 8 février dernier a été mouvementée : « une année désespérante dans la relation avec la municipalité », « absence de respect et de soutien de la mairie ». Une nouvelle fois, les alertes n'ont pas été écouteées.
- Sur le volet démocratique la situation est inquiétante :

- La majorité n'a pas réussi à réunir le quorum sans l'opposition lors du conseil municipal du 19 décembre dernier. Durant la même séance, une élue de la majorité a dérapé en s'adressant à l'opposition par « il devrait fermer sa gueule ».
- Le droit à l'expression des élus d'opposition sur les supports de communication de la mairie est bafoué malgré plusieurs relances restées lettre morte. Tandis que les supports municipaux sont de plus en plus utilisés comme tribune politique par la majorité municipale et ce aux frais des Faliconnais.
- Le refus de la mairie de transmettre des documents comptables, fiscaux et administratifs. Une opacité totale qui m'a obligé à saisir la CADA (commission d'accès aux documents administratifs) fin 2024. Celle-ci, dans une décision du 31 mars dernier, m'a donné entièrement raison et a invité Madame le Maire à remédier à cette situation.
- L'absence de réunion des commissions municipales en 2024 et depuis le début de l'année 2025 : 5 des 6 commissions existantes n'ont pas été réunies depuis 1 an et demi. On ne construit pas sainement et de manière pérenne l'avenir d'une commune en catimini.

La proximité, l'humain et l'écoute sont des valeurs essentielles pour notre village. Il est urgent de remettre du bon sens dans la gestion de notre commune et ce afin de lui garantir un avenir plus serein.

Ensemble, tournons-nous vers l'avenir, 2025 sera l'année des convictions et surtout de la construction. Souhaitant profondément que Falicon soit un lieu de stabilité face aux tumultes qui nous entourent. Un village préservé où l'on se sent bien et qui renoue avec la douceur de la vie que Jules Romains a pris tant de plaisir à décrire.

Vive Falicon !

Lucas La Rosa-Serafini
Conseiller municipal d'opposition
l.larosa@mairie-falicon.com

Une 38e Fête de l'Œillet haute en couleurs et en émotions

Le week-end dernier, sous un soleil radieux et sur le thème festif des années 90, le village de Falicon avait vibré au rythme de la 38e édition de la Fête de l'Œillet. Organisée par l'association Falicon en Fleurs – Fête de l'Œillet, présidée par Coralie Béacci, cette manifestation avait réuni habitants, partenaires et invités autour de spectacles, animations, expositions florales et moments conviviaux. L'événement avait été marqué par la présence exceptionnelle de Philippe Candeloro, animateur d'une soirée musicale endiablée, et de délégations venues du Cameroun et d'Allemagne, dans le cadre du jumelage avec Merchweiler.

Un immense élan collectif pour célébrer la fleur de l'amour éternel.

Madame le Maire et l'ensemble du Conseil Municipal avaient exprimé leur profonde reconnaissance à tous les bénévoles, sans qui cette fête n'aurait pu voir le jour : Annie Béacci, Laura, Ghislaine, Adeline, Laurence, Jean-Marc, Anne-Claude, Isabelle, Luana, Gisèle, Klara, Karine, et tant d'autres villageois investis. Les équipes techniques et administratives, la Réserve Communale de Sécurité Civile, la Gendarmerie de La Trinité, les artisans, restaurateurs, food-trucks, artistes de scène, associations locales et partenaires institutionnels avaient eux aussi contribué avec passion et professionnalisme.

L'inauguration avait accueilli plusieurs personnalités, parmi lesquelles Bernard Chaix, Philippe Pradal, le Professeur Laurent Castillo, la Reine de Douala 4 Carol Moby, Philippe Mbappé, ainsi que de nombreux représentants institutionnels et élus des communes voisines. Tous avaient partagé un moment d'unité autour de cette fleur emblématique de l'amour éternel, symbole de l'histoire et de l'identité de Falicon.



Cette année, la Fête de l'Œillet célèbre ses 40 ans ! Initiée par le syndicat agricole Falicon-Gairaut, cette manifestation avait pour ambition de mettre en lumière la dianthiculture, la culture de l'Œillet, qui faisait autrefois la fierté des collines niçoises. À ses débuts, l'événement se limitait à deux salles d'exposition et quelques animations, mais au fil des décennies, il a su évoluer et s'imposer comme une tradition incontournable du village de Falicon.

Aujourd’hui, la Fête de l’Œillet est bien plus qu’une simple exposition florale : c’est un véritable rendez-vous populaire qui célèbre à la fois les villageois et cette fleur emblématique de la Côte d’Azur, cultivée par de nombreuses familles du quartier depuis des générations.

Pendant trois jours, toutes les générations se retrouvent pour partager des moments de fête, de convivialité et de transmission du patrimoine local. Animations, spectacles, expositions et bonne humeur seront une fois de plus au rendez-vous pour honorer cette fleur qui fait partie de l'histoire et de l'identité de la région.

Une belle occasion de célébrer 40 ans de passion et de tradition dans un esprit festif et chaleureux !



The poster features a vibrant photograph of a church with a tall bell tower and a pink building with a red roof in the background. In the foreground, there's a white electronic device (possibly a turntable or cassette player) and a cassette tape. The word "CROSSOVER SUMMER" is written vertically on the right side in large, bold letters, with "CROSSOVER" in white on a red background and "SUMMER" in white on a blue circular background. Below this, the text "DJ SETS + Animations" is displayed in large, stylized, white, blocky letters. A black rectangular box containing the text "festivalcrossover" is positioned between the main title and the date information. At the bottom left, a white star-shaped graphic contains the text "Dim. 06 Avril 2025". To its right, another white star-shaped graphic contains the text "FALICON Place du Village". On the far right, a small blue sign indicates "11h → 18h".

Printemps des Poètes

Une lecture poétique en fusion pour le Printemps des Poètes

Le samedi 29 mars 2025, à 18h, la Chapelle des Pénitents Blancs de Falicon avait accueilli une nouvelle soirée dans le cadre du Printemps des Poètes, dont le thème national cette année était la poésie volcanique. Après le conte musical proposé la semaine précédente, cette deuxième rencontre avait offert au public une immersion dans une éruption d'imaginaire, à travers des mots porteurs d'émotions brutes et de visions ardentes.

Une lecture envoûtante portée par la voix et le rythme



La poétesse Sabine Venaruzzo avait présenté une lecture vibrante de textes issus de divers horizons, qu'elle avait soigneusement sélectionnés autour du thème de la poésie volcanique. Sa voix, habitée par la puissance des mots, avait été magnifiée par l'accompagnement du percussionniste Bruno Desbiolles, dont les rythmes avaient souligné l'intensité des textes. La soirée s'était clôturée par un apéritif convivial offert par la Municipalité, dans une atmosphère chaleureuse et inspirée.

Succès pour la première édition du Falicon Gaming Day

Le dimanche 23 mars 2025, de 13h à 19h, la Mairie de Falicon et le Conseil Municipal des Jeunes avaient organisé la première édition du Falicon Gaming Day à l'Espace Élagora. Cet événement entièrement gratuit et ouvert à tous avait rassemblé un large public : passionnés de jeux vidéo, compétiteurs, curieux ou familles venues soutenir les participants et découvrir l'univers du gaming dans une ambiance conviviale.

Tournois, esprit d'équipe et ambiance connectée

Au programme, plusieurs tournois de jeux emblématiques avaient été proposés : Rocket League, FC 25 et Fortnite, attirant de nombreux jeunes joueurs locaux. L'inscription, gratuite mais obligatoire, avait permis une organisation fluide et une participation engagée.

Une dotation de 300 € avait récompensé les meilleures performances. Ce temps fort ludique et dynamique avait permis de mettre en valeur la culture numérique auprès des jeunes tout en favorisant les échanges intergénérationnels dans un esprit festif.



Un opéra sous les étoiles à Falicon : «La Flûte enchantée» dirigée par Matt Attard

Le village de Falicon s'apprête à vibrer au son de l'un des chefs-d'œuvre les plus emblématiques de Mozart : La Flûte enchantée. Ce spectacle lyrique en plein air aura lieu le vendredi 4 juillet 2025 à 20h30, sur la Place Bellevue, cadre exceptionnel pour une soirée musicale d'exception.

À la baguette, Matt Attard, jeune prodige faliconnais, dirigera l'orchestre avec passion et talent. Il est également à l'initiative de ce projet ambitieux, porté en partenariat avec le Conseil Municipal des Jeunes de Falicon, la Mairie de Falicon, le Département des Alpes-Maritimes, ainsi que de nombreux partenaires et sponsors qui seront dévoilés très prochainement.

L'opéra est organisé en collaboration avec le Conservatoire à Rayonnement Régional de Nice (CNRR), l'Orchestre symphonique des jeunes de 3e cycle, et les chanteurs du Centre d'Art Lyrique de la Méditerranée (C.A.L.M.), sous la direction artistique renommée d'Elizabeth Vidal et André Cognet.

L'association Falicon Art et Culture apportera également sa contribution pour faire de cette soirée un véritable moment de partage et de découverte artistique.

Ne manquez pas cette occasion unique de vivre un opéra en plein air, au cœur de notre village, dans une ambiance magique et conviviale !



Fête de la Saint-Vincent – Une célébration traditionnelle au cœur du village

Le dimanche 26 janvier 2025, la commune de Falicon a célébré comme chaque année la fête de la Saint-Vincent, saint patron d'hiver du village et protecteur des oliviers. Cette journée, ancrée dans les traditions locales, a rassemblé de nombreux habitants venus honorer cette figure symbolique dans une ambiance empreinte de convivialité.

Les festivités ont débuté à 10h30 avec une messe célébrée en l'église de la Nativité, suivie à 11h30 d'une procession de la statue de Saint-Vincent dans les ruelles du village, accompagnée par les fidèles et les représentants de la municipalité. À l'issue de la procession, un apéritif convivial a été offert par la commune, marquant un moment de rencontre et de partage entre les participants.

La matinée s'est poursuivie à 12h par un repas festif à la salle Élagora, organisé par l'Association des Amis de Merchweiler et de Castellino-Tanaro. Les convives ont pu déguster un menu complet comprenant paëlla, fromage sur lit de mesclun, galette des rois, mandarines et café, pour un tarif de 25 euros (10 euros pour les enfants de moins de 10 ans). Les boissons étaient proposées en supplément, notamment des bouteilles de vin rouge ou rosé.



Cette édition 2025 de la Saint-Vincent a une nouvelle fois permis de réunir les Faliconnais autour d'un moment chaleureux, célébrant les racines agricoles et spirituelles du village tout en renforçant les liens entre générations.

Commémoration du 5 décembre 2024 à Falicon

Le jeudi 5 décembre 2024 s'est tenue à Falicon la cérémonie de la Journée nationale d'hommage aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie. Cette journée de recueillement, instituée par décret en 2003, rend hommage aux victimes civiles et militaires tombées au cours de ces conflits.

Rassemblés devant le monument aux morts, les élus, les anciens combattants, les membres de la Réserve communale de sécurité civile, ainsi que plusieurs habitants de la commune ont pris part à ce moment solennel. La cérémonie s'est déroulée dans un esprit de mémoire et de respect envers ceux qui ont donné leur vie pour la France.

La municipalité tient à remercier chaleureusement les anciens combattants, leur président M. Fasani, le porte-drapeau, ainsi que les bénévoles de la Réserve communale, les élus et les habitants de Falicon pour leur présence et leur engagement à perpétuer le devoir de mémoire. Ce rassemblement symbolise l'unité et la reconnaissance de toute une communauté envers son histoire.



Commémoration du 8 mai 1945 : 50 ans d'engagement associatif

C'est avec beaucoup d'émotion que Madame le Maire Anaïs Tosel, accompagnée des adjoints Ariane Albou et Alain Andréa, avait participé à la 50e Assemblée Générale de l'Association des Anciens Combattants de Falicon, qui s'était tenue dans la salle du Conseil Municipal.

À cette occasion, Monsieur Alain Fasani, président de l'association depuis un demi-siècle, avait renouvelé son engagement après avoir reçu de chaleureux remerciements de ses compagnons de route, à qui il avait remis une médaille symbolique en hommage à leur fidélité.

Une médaille d'or pour un engagement d'exception

Pour ces véritables « Noces d'Or » associatives, notre député Bernard Chaix et Madame le Maire Anaïs Tosel avaient eu l'honneur de remettre à Alain Fasani la médaille d'or de l'Assemblée nationale, en reconnaissance de son engagement sans faille au service de la mémoire et de la commune.

Après une cérémonie émouvante, les membres de l'association s'étaient retrouvés autour d'un apéritif convivial, suivi d'un repas chaleureux et savoureux.

Les élus avaient exprimé toute leur reconnaissance aux Anciens Combattants, ainsi qu'à leur président fidèle et dévoué, saluant des valeurs patriotiques et citoyennes une fois encore mises à l'honneur à Falicon.



Commémoration du 18 juin 1940 - Hommage à l'Appel du Général de Gaulle

Mardi 18 juin, une cérémonie commémorative s'est tenue à Falicon en hommage à l'Appel du Général de Gaulle, prononcé en 1940 depuis Londres, appelant les Français à entrer en résistance.

Ce moment de mémoire, empreint de gravité et de recueillement, a rappelé l'importance de cet acte fondateur de la Résistance française. « La flamme de la résistance française ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas », rappelait le Général dans ce discours qui demeure l'un des plus marquants de notre Histoire.

La cérémonie s'est déroulée en présence de Madame le Maire Anaïs Tosel, des élus du Conseil Municipal, de M. Alain Fasani, président de l'Association des Anciens Combattants de Falicon, de la Réserve Communale de Sécurité Civile, de Gérard Bensa, garde champêtre, ainsi que de la gendarmerie représentée par l'adjudant-chef Jardinière.

À travers les prises de parole et le dépôt de gerbe, l'ensemble des participants ont rendu hommage à ceux qui se sont levés pour défendre la liberté, et réaffirmé l'importance de transmettre cette mémoire aux générations futures.



Commémoration
Appel du 18 Juin

Hommage aux victimes de la déportation



En ce dernier dimanche d'avril, les élus de Falicon s'étaient réunis aux côtés de l'Association des Anciens Combattants, de la Réserve Communale de Sécurité Civile, de la Gendarmerie, de la Police municipale et de notre garde champêtre pour rendre hommage aux victimes de la déportation et à celles mortes dans les camps de concentration du IIIe Reich durant la Seconde Guerre mondiale.

Après la lecture du message officiel de Patricia Miralles, ministre déléguée auprès du ministre des Armées, Madame le Maire Anaïs Tosel avait rappelé l'importance de la mémoire et de la transmission. Elle avait souligné que ces crimes avaient été rendus possibles par le silence et l'indifférence, et qu'ils pouvaient ressurgir si nous cessions d'être vigilants.

Un devoir de mémoire à transmettre



C'est avec une émotion palpable qu'Anaïs Tosel avait partagé son expérience personnelle, vécue quelques semaines plus tôt, lors de sa visite des camps d'Auschwitz-Birkenau, en accompagnant notamment des élèves de 3e du collège de l'Ariane, dans le cadre du voyage de mémoire organisé par le Département des Alpes-Maritimes.

Quelques photos de ce moment fort avaient été partagées à cette occasion. Rendez-vous avait été donné pour le 8 mai prochain, afin de commémorer la fin de la Seconde Guerre mondiale et de célébrer, à cette occasion, les 50 ans de l'Association des Anciens Combattants de Falicon. Une date symbolique et précieuse pour honorer notre liberté.

Jour de deuil national - Minute de silence en hommage aux victimes du cyclone Chido

Le lundi 23 décembre 2024, une journée de deuil national a été observée suite au décret du Président de la République en date du 19 décembre 2024, en hommage aux victimes du cyclone Chido, qui avait durement frappé le département de Mayotte le 14 décembre.

Dans ce cadre, une minute de silence a été respectée à 11h00 dans toute la France. À Falicon, ce temps de recueillement s'est tenu dans la salle du Conseil Municipal, en présence des élus, des agents municipaux et des Anciens Combattants, réunis pour rendre hommage aux victimes de cette catastrophe naturelle.

La municipalité a remercié les Faliconnaises et Faliconnais qui se sont joints à cette commémoration silencieuse, symbole de solidarité et de soutien à l'égard de nos compatriotes touchés par le drame.



Madame le Maire de Falicon accompagne les collégiens en visite au camp d'Auschwitz-Birkenau

Dans le cadre du devoir de mémoire, Madame le Maire de Falicon a récemment accompagné un groupe d'élèves de 3e lors d'un voyage pédagogique au camp de concentration et d'extermination d'Auschwitz-Birkenau, en Pologne. Ce déplacement, empreint d'émotion et de recueillement, s'inscrivait dans une démarche éducative forte visant à transmettre aux jeunes générations les leçons de l'Histoire.

Organisé par le Département des Alpes-Maritimes, sous la direction de Madame Gaëlle Frontoni, ce voyage a permis aux collégiens de découvrir sur place la réalité des crimes nazis, en confrontant les enseignements théoriques reçus en classe à la dimension concrète et humaine des lieux.

À travers ce type d'initiative, la commune de Falicon réaffirme son engagement en faveur de la mémoire collective et de l'éducation civique, plaçant la jeunesse au cœur de ses priorités citoyennes.





Asphalt Drive Shop

Né en 2024, Asphalt Drive Shop mêle passion, partage et excellence.

Passionné par l'automobile, après son diplôme à l'IÉSEG School of Management et des expériences réussies dans l'automobile à Paris et à Genève, Eliott a décidé de créer Asphalt Drive Shop.

L'idée est de faire de l'automobile d'occasion un marché transparent, compréhensible et accessible à tous.

Autour d'un café, l'idée est avant tout d'échanger et de construire un vrai projet autour de chaque véhicule, que l'on achète ou que l'on vend.

À retrouver au 1291, chem. du Faliconnet, 06950 Falicon.



Un service technique impliqué et dynamique



Nous sommes heureux d'accueillir au sein des services techniques Julien Alcaraz et Bastien Suppa.

Leurs compétences viennent compléter et enrichir notre belle équipe.

Ils se sont mariés



21 décembre 2024 (village)
Martine DEGIOANNIS et Denis MANASSERO

Samedi 5 avril 2025 à 12 h 00
Ana-Mariya ILCHEVA et Timothée CHOURY
Témoin : INIACIO David, CHOURY Jessica,
SETAFANOVA Dilyana et ALEKSIEV Niko

Vendredi 2 mai 2025 à 14 h 00
Léa BRUNORI et Killian GIORDANO
Témoin : GIORDANO Kevin, GIORDANO Kantin,
BRUNORI Loïc et GUICHARD Nolwenn

Mercredi 7 mai 2025 à 17 h 30
Chloé D'ANGELO et Marc BARATTINO
Témoin : BOUR Elliot, BRACCALENTI Bastien,
TRAN Gauthier et THEROND Théodore



Vendredi 6 juin 2025 à 11 h 00
Carolyne DENIS et Romain BELOTTI
Témoin : BARBERIS Laura, FORT Johanna,
ANGELO Yohann et MARCHETTI François



Ils nous ont quittés

Denise LAUMAIN
le 11/12/2024

Jean-Marie LABROSSE
le 19/01/2025

Renée VILAIN épouse LABROSSE
le 31/01/2025

Danielle FLAMENT épouse PUIG
le 06/02/2025

Jean-Jacques MINICONI
le 08/02/2025

Maria CIPRO veuve DALMASSO
le 12/02/2025

Nicole ROMAGNAN épouse SANTINI
le 17/02/2025

Colette BLANC épouse OLLIVIER
le 07/04/2025

Christiane FRAINIER
le 04/05/2025

André SPAGNOLO
le 04/06/2025

Serge CAVALIER
le 25/06/2025